



# ARTISAN, ARTISANE, ARTISTE EN MÉTIERS D'ART

## Actualisation de l'analyse de profession

---

Janvier 2023

---

Pour Compétence Culture  
et le Conseil des métiers d'art du Québec



**COMPÉTENCE  
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE  
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE



# ARTISAN, ARTISANE, ARTISTE EN MÉTIERS D'ART

## Actualisation de l'analyse de profession

Janvier 2023

## ÉQUIPE DE PRODUCTION

### GESTION ET COORDINATION GLOBALE DU PROJET, ORGANISATION DES VISITES ET DES RENCONTRES ET SUPERVISION

#### **Louise Chapados**

Gestionnaire – recherche et stratégies  
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)

#### **Dominique Poulin**

Directrice – développement professionnel,  
CMAQ

#### **Maryse Brassard-Lévesque**

Conseillère à la formation – mesures de soutien  
Compétence Culture

#### **Elsa Fortant**

Soutien administratif et logistique  
Compétence Culture

#### **Pascale Landry**

Directrice générale  
Compétence Culture

### CONCEPTION GRAPHIQUE

**Denis Landry** *Contraste*

### COMITÉ DE DÉMARRAGE

#### **Hugo Laflamme**

Directeur exécutif  
Centre de formation et de consultation  
en métiers d'art (CFCMA)

#### **Louise Lemieux Bérubé**

Artiste textile, cofondatrice de l'école-atelier  
Centre des textiles contemporains de Montréal  
(CTCM), formatrice

#### **France Girard**

Gestionnaire – architecture et patrimoine  
CMAQ

#### **Grégoire Gagnon**

Directeur général  
Conseil des ressources humaines du secteur  
culturel (CRHSC)

#### **Claire Kusy**

Artisane en maroquinerie,  
directrice du Centre des métiers du cuir  
de Montréal (CMCM)



Toute reproduction interdite sans autorisation écrite.

© Compétence Culture

ISBN : 978-2-923021-87-4

Dépôt légal — 2022 (juin)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Compétence Culture a soutenu la réalisation de cette analyse  
grâce à une aide financière de la Commission des partenaires  
du marché du travail (CPMT)

Commission  
des partenaires  
du marché du travail



# ÉQUIPE DE PRODUCTION (suite)

## COMITÉ CONSULTATIF

**Hugo Laflamme**  
Directeur exécutif  
CFCMA

**Louise Lemieux Bérubé**  
Artiste textile, cofondatrice de l'école-atelier CTCM, formatrice

**France Girard**  
Gestionnaire – architecture et patrimoine  
CMAQ

**Grégoire Gagnon**  
Directeur général  
CRHSC

## PRÉPARATION ET ANIMATION DES RENCONTRES DES 26 ET 27 OCTOBRE 2021

**Ridha Ismail**  
Directeur de projet  
Centre d'élaboration des moyens  
d'enseignement du Québec (CEMEQ)

**Stéphanie Dubois**  
Directrice adjointe  
CEMEQ



## PRÉPARATION ET ANIMATION DES RENCONTRES DES 15 ET 30 MARS 2022, ET PRODUCTION DU RAPPORT D'ANALYSE

**Ridha Ismail**  
Directeur de projet  
CEMEQ

## RÉVISION LINGUISTIQUE

**Katherine Hamel**  
Conseillère technique  
CEMEQ

## MISE EN PAGE

**Maxime Dupuis**  
Secrétaire  
CEMEQ

## COLLABORATION

**Michèle Lapointe**  
Artiste verrier et formatrice

**Suzanne Dion**  
Consultante, études pour le développement  
professionnel et l'analyse de besoins de formation,  
entre autres en métiers d'art

# Remerciements

Les responsables de Compétence Culture et du Conseil des métiers d'art du Québec remercient tout particulièrement les spécialistes de la profession listés dans les tableaux ci-dessous pour leur participation et leur contribution à cette actualisation de l'analyse de la profession.



## LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Accueil de visites présentielles et de rencontres virtuelles préliminaires aux ateliers d'analyse

	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	ENTREPRISE/ ORGANISATION	RÉGION
Giuseppe Benedetto	Artiste verrier	Verre soufflé, taille de pierre et multidisciplinaire	Verrerie d'art Touverre	Saguenay
Stéphane Blackburn	Directeur	Joaillerie	École de joaillerie de Montréal	Montréal
Corrine Bourget Niki Jessup	Artisane du cuir et formatrice	Chaussures et accessoires en cuir haut de gamme	Hôtel Motel	Montréal
Louise Bousquet Robin Martinet	Céramiste	Conception et fabrication, art de la table, objets décoratifs et accessoires du quotidien en porcelaine fine	Porcelaines Bousquet	Montérégie
Chantal Poirier	Artisane du cuir	Objets utilitaires en cuir, fabriqués en multiples exemplaires, à la main, en atelier	.OUT.	Bas-Saint-Laurent

## Ateliers des 26 et 27 octobre 2021

	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	ENTREPRISE/ ORGANISATION	RÉGION
Frédéric Bélanger-Lacourse	Maroquinier et formateur	Objets utilitaires en cuir et fourrure, exemplaires uniques ou multiples, fabriqués à la main en atelier, avec des matières premières québécoises et en production assistée par des machines-outils numériques.	Lacourse	Montréal
Marie-France Kech <sup>1</sup>	Peintre décoratrice	Arts décoratifs en architecture et patrimoine	M-F Kech décors	Montréal
Mario Lamarre	Luthier	Fabrication et restauration d'instruments de musique, dont contrebasses, violoncelles, violons, altos	Lamario Luthier	Montréal
Michèle Lapointe	Artiste verrier	Sculptures, œuvres uniques et d'art public		Montréal
Lysanne Latulippe	Artiste textile et tricot	Designs uniques de tricots en séries limitées (chandails, tuques et foulards)		Montréal
Louise Lemieux-Bérubé	Artiste textile	Créations tissées, œuvres uniques et d'art public; métier à tisser numérique		Montréal
Nathalie Racicot	Relieur d'art et artiste pluridisciplinaire	Livres d'artistes et créations multidisciplinaires		Québec
Caroline Roberge	Ébéniste	Mobilier et objets décoratifs modernes en bois, produits en mini-séries	Le Tenon et la Mortaise	Bas-Saint-Laurent
Manon Sioui	Artiste pluridisciplinaire	Sculptures, fresques, peintures murales, poupées de maïs, tissage et tressage de feuilles de maïs, confection de wampums, arts traditionnels wendats		Québec

### Observateur et observatrice

France Girard	Gestionnaire – architecture et patrimoine		CMAQ	Québec
Hugo Laflamme <sup>2</sup>	Directeur exécutif		CFCMA	Québec

1. Le 27 octobre seulement  
2. Le 26 octobre seulement

## Ateliers des 15 et 30 mars 2022

	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	ENTREPRISE/ ORGANISATION	RÉGION
Frédéric Bélanger-Lacourse	Maroquinier et formateur	Objets utilitaires en cuir et fourrure, exemplaires uniques ou multiples, fabriqués à la main en atelier, avec des matières premières québécoises et en production assistée par des machines-outils numériques.	Lacourse	Montréal
Marie-Pierre Daigle	Artiste textile et verrier	Pièces hybrides en textile et en verre, accessoires mode, objets décoratifs	MP Daigle	Bas-Saint-Laurent
Évelyne Gélinas	Artiste textile	Vêtements pour femmes, accessoires mode, collection pour la cuisine avec lin et coton biologiques	Rien ne se perd, tout se crée	Mauricie
Michèle Lapointe	Artiste verrier	Sculptures, œuvres uniques et d'art public		Montréal
Lysanne Latulippe	Artiste textile et tricot	Designs uniques de tricots en séries limitées (chandails, tuques et foulards)		Montréal
Isabelle Leclerc	Peintre décoratrice	Arts décoratifs en architecture et patrimoine	Atelier Isabelle Leclerc	Montréal
Robin Martinet <sup>3</sup>	Artisan céramiste-mouleur	Conception et fabrication, art de la table, objets décoratifs et accessoires du quotidien en porcelaine fine	Porcelaines Bousquet	Montréal
Nathalie Racicot	Relieur d'art et artiste pluridisciplinaire	Livres d'artistes et créations multidisciplinaires		Québec
Caroline Roberge <sup>4</sup>	Ébéniste	Mobilier et objets décoratifs modernes en bois, produits en mini-séries	Le Tenon et la Mortaise	Bas-Saint-Laurent
Bénédicte Séguin	Joaillière	Bijoux en or et en argent, moulage de matières naturelles		Charlevoix
Isabelle Sentenne	Artiste textile et formatrice	Art textile, vêtements, tricot, couture, tissage, métier à tisser numérique		Montréal
Manon Sioui	Artiste pluridisciplinaire	Sculptures, fresques, peintures murales, poupées de maïs, tissage et tressage de feuilles de maïs, confection de wampums, arts traditionnels wendats		Québec
Josiane Védrine	Céramiste	Pièces utilitaires et décoratives	Jocéramique	Montréal

### Observateur et observatrice

Suzanne Dion	Consultante	Études, développement professionnel et analyse de besoins de formation, entre autres en métiers d'art	Les services de consultation et de production Suzanne Dion inc.	Montréal
--------------	-------------	---	---	----------

3. Le 15 mars seulement

4. Le 15 mars seulement

## AVANT-PROPOS

Dans le cadre des travaux menés par le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et Compétence Culture pour le développement des ressources humaines dans le domaine des métiers d'art, il a été convenu de mener une consultation auprès de divers spécialistes de la profession artisan, artisane, artiste en métiers d'art afin de procéder à une actualisation de l'analyse de leur profession initialement réalisée en 1995.

L'analyse a été amorcée par une revue de la documentation et une série de six visites auprès d'artisans, artisanes, artistes et gestionnaire d'école-atelier en métiers d'art. Des ateliers d'analyse impliquant un échantillon représentatif des spécialistes ont été organisés par vidéoconférence en octobre 2021 et mars 2022. Les informations recueillies et les consensus obtenus ont permis la rédaction du présent rapport. Ainsi, les spécialistes ont décrit la profession et son contexte général d'exercice. Ils et elles ont détaillé les tâches et les opérations de même que les conditions de réalisation et les critères de performance, puis ont fourni des données quantitatives sur les tâches. Les principales connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du métier ont été énumérées par les participants et participantes, qui ont également formulé quelques suggestions au regard de la formation à offrir. Enfin, les risques pour la santé et la sécurité au travail relatifs à cette profession ont été précisés.

L'analyse de profession a été conduite dans le respect du cadre méthodologique des analyses de professions en cours au ministère de l'Éducation et à la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Le rapport qui en résulte se veut le reflet le plus fidèle possible des données recueillies. Il sera notamment utile à l'élaboration d'un référentiel de compétences pour ladite profession.

<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>10</b>
<b>1 INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
1.1 Objectifs de l'analyse.....	14
<b>2. CARACTÉRISTIQUES SIGNIFICATIVES DE LA PROFESSION</b> .....	<b>15</b>
2.1 Définition de la profession, appellations d'emploi et nature du travail exercé .....	15
2.2 Législation et réglementation .....	16
2.3 Classification selon la Classification nationale des professions (CNP).....	18
2.4 Limites de la profession .....	18
2.5 Modèle des métiers d'art : schéma .....	19
2.6 Niveaux d'exercice (structure de l'emploi) .....	20
2.7 Conditions d'exercice et exigences d'emploi.....	22
2.8 Perspectives professionnelles .....	26
<b>3. ANALYSE DES TÂCHES</b> .....	<b>27</b>
3.1 Rappel de la définition d'une tâche et règles méthodologiques.....	27
3.2 Tableau des tâches, des opérations et des sous-opérations.....	28
3.3 Description des conditions et des exigences de réalisation.....	44
3.4 Définition des fonctions .....	64
<b>4. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES</b> .....	<b>65</b>
<b>5. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS NÉCESSAIRES</b> .....	<b>67</b>
5.1 Connaissances .....	67
5.2 Habiletés cognitives.....	68
5.3 Habiletés motrices et kinesthésiques .....	68
5.4 Habiletés perceptives .....	69
5.5 Comportements socioaffectifs.....	69
<b>ANNEXE RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) D'ARTISANS, ARTISANES ET ARTISTES EN MÉTIERS D'ART</b> .....	<b>71</b>

## GLOSSAIRE

### **ANALYSE D'UNE PROFESSION**

L'analyse d'une profession a pour objet de faire le portrait le plus complet possible du plein exercice d'une profession. Elle consiste principalement en une description des caractéristiques de la profession, des tâches et des opérations, accompagnées de leurs conditions et exigences de réalisation, de même qu'en une identification des fonctions, des connaissances, des habiletés et des comportements socioaffectifs requis.

Deux formules peuvent être utilisées : la nouvelle analyse, qui vise la création de la source d'information initiale, et l'**actualisation d'une analyse** (formule retenue dans le cas présent), qui consiste en une révision de cette information.

### **CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA TÂCHE**

Les conditions de réalisation sont les modalités et les circonstances qui ont un impact déterminant sur la réalisation de la tâche et illustrent notamment l'environnement de travail, les risques à la santé et à la sécurité du travail, l'équipement, le matériel ainsi que les ouvrages de référence utilisés au regard de l'accomplissement de la tâche.

### **CONNAISSANCES**

Les connaissances sont des notions et des concepts relatifs aux sciences, aux arts ainsi qu'aux législations, aux technologies et aux techniques nécessaires dans l'exercice d'une profession.

### **EXIGENCES DE RÉALISATION DE LA TÂCHE**

Les exigences de réalisation sont les exigences établies pour qu'une tâche soit réalisée de façon satisfaisante.

### **FONCTION**

Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles. Elle est définie par les résultats du travail.

### **HABILETÉS COGNITIVES**

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice d'une profession.

### **HABILETÉS MOTRICES ET KINESTHÉSIQUES**

Les habiletés motrices et kinesthésiques ont trait à l'exécution et au contrôle de gestes et de mouvements.

### **HABILETÉS PERCEPTIVES**

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

## **HABILETÉS RELATIONNELLES ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS**

Les habiletés relationnelles et les comportements socioaffectifs sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres. Ils traduisent des attitudes et sont liés à des valeurs personnelles ou professionnelles.

## **MÉTIER**

Le terme *métier* réfère ici plus directement aux savoir-faire et aux compétences spécifiques à la transformation d'un ou de plusieurs matériaux des métiers d'art.

## **NIVEAUX D'EXERCICE DE LA PROFESSION**

Les niveaux d'exercice de la profession correspondent à des degrés de complexité dans l'exercice de cette profession.

## **OPÉRATIONS**

Les opérations sont les actions qui décrivent les étapes de réalisation d'une tâche et qui permettent d'établir le *comment* pour l'atteinte du résultat. Elles sont rattachées à la tâche et liées entre elles.

## **PLEIN EXERCICE DE LA PROFESSION**

Le plein exercice de la profession correspond à l'étape où les tâches de la profession sont exercées de façon autonome et avec la maîtrise nécessaire par la plupart des personnes.

## **PROFESSION**

La profession correspond à tout type de travail déterminé, manuel ou non, effectué pour le compte d'un employeur ou pour son propre compte, et dont on peut tirer ses moyens d'existence.

## **RÉSULTATS DU TRAVAIL**

Les résultats du travail sont un produit, un service ou une décision.

## **SOUS-OPÉRATIONS**

Les sous-opérations sont les actions qui précisent les opérations et permettent d'illustrer des détails du travail, souvent des méthodes et des techniques.

## **TÂCHES**

Les tâches sont les actions qui correspondent aux principales activités de l'exercice de la profession analysée. Une tâche est structurée, autonome et observable. Elle a un début déterminé et une fin précise. Dans l'exercice d'une profession, qu'il s'agisse d'un produit, d'un service ou d'une décision, le résultat d'une tâche doit présenter une utilité particulière et significative.



# 1

## INTRODUCTION

La décision de tenir cet atelier d'actualisation *Analyse de profession* fait suite aux études et aux actions menées à l'initiative du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) et de Compétence Culture.

En 1995, une *Analyse générale et de tâches des métiers et professions du secteur des métiers d'art* a été réalisée par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM).

En 2013, dans le cadre d'une *Analyse de profession et référentiel de compétences pour les métiers de l'architecture et du patrimoine*, un rapport d'analyse de situation de travail (AST) a été réalisé pour cette profession.

Méthodologie de l'actualisation dont nous faisons état ici :

- ▶ Confirmation de la modalité de mise en œuvre
- ▶ Recherche documentaire
- ▶ Visites chez des artisans, artisanes, artistes et un gestionnaire d'école-atelier en métiers d'art
- ▶ Atelier d'actualisation de l'analyse de profession
- ▶ Validation

Dans le cadre de sa préparation, l'atelier d'actualisation a été précédé d'une analyse documentaire et de cinq visites.

Le choix a été d'actualiser l'analyse existante et non de la refaire au complet. Ainsi, le moyen retenu pour cette mise à jour a été la tenue d'une série d'ateliers virtuels<sup>5</sup>, d'une durée d'une demi-journée, réunissant des personnes issues de différentes régions qui exercent cette profession, et ce, dans divers métiers d'art. Des documents incluant l'ancienne analyse et la liste de toutes les tâches et opérations ont été remis aux participants et participantes avant l'atelier. Ces personnes ont été invitées à préciser, entre autres choses, si ces tâches et opérations étaient toujours exécutées et, dans le cas contraire, quels étaient les changements survenus.

La validation a été réalisée par les participants et participantes, les responsables du projet et le comité consultatif.

Le présent rapport est, d'une part, le résultat des commentaires émis par les personnes qui ont participé aux ateliers et, d'autre part, la compilation des réponses individuelles ou en petites équipes aux questionnaires relatifs aux tâches et aux opérations. Il servira principalement de base à l'élaboration du référentiel de compétences pour la profession.

---

5. Le choix de la modalité à distance de l'atelier a été notamment imposé par la situation sanitaire vécue en 2021 reliée à la COVID-19.

## 1.1 Objectifs de l'analyse

L'objectif premier est de doter les métiers d'art d'une analyse de profession et d'un référentiel de compétences actualisés selon les réalités et l'évolution des pratiques professionnelles.

La présente actualisation d'analyse de profession vise à produire une analyse de profession et un référentiel de compétences pour le domaine des métiers d'art qui tiennent compte de l'historique des analyses existantes, de l'évolution du domaine, de l'évolution des pratiques, des modèles d'affaires et de l'entrepreneuriat ainsi que de l'élargissement de toutes les pratiques et fonctions. La présente actualisation de l'analyse de profession vise à décrire spécifiquement la situation de travail d'artisan, artisane et artiste en métiers d'art.

# 2

## CARACTÉRISTIQUES SIGNIFICATIVES DE LA PROFESSION

Les caractéristiques significatives de la profession sont des précisions additionnelles apportées aux éléments d'information qui sont disponibles avant la réalisation de l'analyse.

### 2.1 Définition de la profession, appellations d'emploi et nature du travail exercé

L'artisan, artisane, artiste en métiers d'art crée, produit et diffuse des œuvres originales, uniques<sup>6</sup> ou en multiples exemplaires. Les œuvres produites ont une fonction utilitaire, décorative ou d'expression.

L'artisan, artisane, artiste en métiers d'art peut exercer un ou plusieurs métiers d'art reliés aux matériaux.

Son travail se base sur les savoir-faire liés à la transformation d'un grand nombre de matériaux incluant, sans s'y limiter, le bois, la céramique, le cuir, les textiles, les métaux, le verre, les matières plastiques, les matériaux naturels ainsi que des matériaux propres aux métiers d'art de l'architecture et du patrimoine tels les matériaux des arts décoratifs.

En effet, le secteur des métiers d'art se caractérise par le nombre et la diversité des métiers que l'on y retrouve. On peut identifier plus d'une centaine de métiers dans la liste actualisée par le CMAQ : [https://www.metiersdart.ca/repertoire\\_artisan.php](https://www.metiersdart.ca/repertoire_artisan.php) (voir le menu déroulant).

Même en ayant de l'aide ou en sous-traitant certaines de leurs activités, les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art conceptualisent, fabriquent, exposent et vendent eux-mêmes leurs œuvres. Ces personnes sont généralement gestionnaires de leur atelier et de leur carrière en tant que travailleurs autonomes, ou de leur entreprise et sont, à ce titre, des entrepreneurs.

Ils ou elles peuvent aussi exercer des fonctions reliées à leur domaine que l'on classe habituellement dans la catégorie des travailleurs culturels : enseignement, diffusion, médiation, gestion, vente, consultation, etc., pour diversifier leurs champs de compétences, leurs sources de revenus et/ou par volonté de contribution dans leur communauté.

De plus, les artisans, artisanes, artistes développent différentes pratiques en faisant des choix dans leur création, dans les techniques et métiers, dans leur gestion et statut ainsi que dans leurs marchés. Ils ou elles peuvent les combiner et développer des créations et des pratiques hybrides.

6. La définition du terme « œuvre unique » utilisé dans ce document peut varier selon la nature des œuvres, l'évolution du projet et le contexte. La limite avec une production en multiples exemplaires n'est pas à interpréter au sens strict du nombre de pièces.

Les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art peuvent aussi travailler pour d'autres en tant qu'employés ou sous-traitants à contrat pour des artistes, des designers, des entreprises ou différents organismes. Ils ou elles se définissent le plus souvent d'abord par leur(s) métier(s), puis par leur appartenance au domaine des métiers d'art.

## 2.2 Législation et réglementation

Les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art sont des artistes professionnels au sens de la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (S-32.01) et bénéficient des droits qui en découlent. La ministre de la Culture et des Communications a déposé en avril 2022 le projet de loi 35 sur le statut professionnel de l'artiste. Ce projet de loi vise à regrouper sous une seule loi les artistes de tous les domaines, dont les métiers d'art.<sup>7</sup>

Les définitions non modifiées du domaine et du statut de l'artiste professionnel en métiers d'art se trouvent dans cette loi.

Le milieu des métiers d'art est représenté officiellement par le CMAQ, un organisme reconnu selon cette loi et qui intervient dans les différentes fonctions de l'écosystème, soit la représentation, l'offre de services – dont la reconnaissance professionnelle et la formation – ainsi que le soutien à la diffusion et à la commercialisation (<https://www.metiersdart.ca/le-cmaq/a-propos>).

Même en ayant de l'aide ou en sous-traitant certaines de leurs activités, les artisans, artisanes, artistes en métiers d'art conceptualisent, fabriquent, exposent et vendent eux-mêmes leurs œuvres. Ces personnes sont généralement gestionnaires de leur atelier et de leur carrière en tant que travailleurs autonomes, ou de leur entreprise et sont, à ce titre, des entrepreneurs.

Ils ou elles peuvent aussi exercer des fonctions reliées à leur domaine que l'on classe habituellement dans la catégorie des travailleurs culturels : enseignement, diffusion, médiation, gestion, vente, consultation, etc., pour diversifier leurs champs de compétences, leurs sources de revenus et/ou par volonté de contribution dans leur communauté.

De plus, les artisans, artisanes, artistes développent différentes pratiques en faisant des choix dans leur création, dans les techniques et métiers, dans leur gestion et statut ainsi que dans leurs marchés. Ils ou elles peuvent les combiner et développer des créations et des pratiques hybrides.

---

7. *Projet de loi 35 sur le statut professionnel de l'artiste* : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/revision-des-lois-sur-le-statut-de-l'artiste-la-ministre-de-la-culture-et-des-communications-depose-un-projet-de-loi-pour-ameliorer-les-conditions-socioeconomiques-des-artistes-quebecois-39732>

## Définition du domaine et du statut de l'artiste professionnel

### Chapitre I, article 2

Pour l'application de la présente loi, les domaines comprennent respectivement les pratiques artistiques suivantes :

(...)

2° « métiers d'art » : la production d'œuvres originales, uniques ou en multiples exemplaires, destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression et exprimées par l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière;

(...)

### Chapitre II – Section I, article 7

A le statut d'artiste professionnel, le créateur du domaine des arts visuels, des métiers d'art ou de la littérature qui satisfait aux conditions suivantes :

1° il se déclare artiste professionnel;

2° il crée des œuvres pour son propre compte;

3° ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur;

4° il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature.

D'une façon plus générale, l'écosystème métiers d'art repose sur les lois, les politiques et les règlements suivants :

- ▶ Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01) (voir note 6);
- ▶ *Loi sur le statut de l'artiste* (L.C. 1992, ch. 33);
- ▶ *Loi sur le droit d'auteur* (L.R.C. (1985), ch. C-42), qui s'inscrit dans les lois sur la propriété intellectuelle canadiennes concernant les brevets, les marques de commerce et les dessins industriels;
- ▶ *Loi sur les normes du travail* (LNT), dont la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a le mandat de surveiller la mise en œuvre et l'application;
- ▶ Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics (Décret 955-96);
- ▶ Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (R-20 chapitre III, section I, art. 19, par. 13 i) et ii));
- ▶ Loi sur le bâtiment (B-1.1);

De plus, les artisans, artisans, artistes des métiers d'art sont assujettis aux différentes réglementations en vigueur pour les artistes et les entreprises aux ordres fédéral, provincial et municipal.

## 2.3 Classification selon la Classification nationale des professions (CNP)

5 - Arts, culture, sports et loisirs

52 - Personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs

524 - Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes

**5244 - Artisans/artisanes**

## 2.4 Limites de la profession

Les métiers d'art et le travail de l'artisan, artisane, artiste professionnel comportent<sup>8</sup> :

- ▶ la création conceptuelle et manuelle d'objets uniques;
- ▶ la production d'œuvres originales, uniques ou multiples ayant une fonction utilitaire, décorative ou d'expression;
- ▶ un savoir-faire technique lié à la transformation des matériaux et pouvant faire appel à des machines-outils numériques spécialisées;
- ▶ principalement, sans s'y limiter, des matériaux traditionnels et naturels tels que l'argile, le verre, le bois, le métal, le tissu, les fibres ainsi que de nouveaux matériaux et procédés, notamment les matières plastiques et tous les procédés de l'économie circulaire, permettant le recyclage et la réutilisation de façon créative;
- ▶ principalement la production d'œuvres originales uniques ou en multiples exemplaires;
- ▶ principalement le travail d'une seule personne ou d'un petit groupe de personnes qualifiées;
- ▶ principalement un travail en atelier;
- ▶ des innovations et une maîtrise à la fois intellectuelles et techniques;
- ▶ souvent, un fort accent mis sur l'expression personnelle ou le contenu culturel;
- ▶ des objets de formes variées qui peuvent jouer un rôle fonctionnel, décoratif, cérémonial ou religieux, expressif, visuel ou sculptural, ou une combinaison de ces fonctions;
- ▶ la diffusion, l'exposition et la vente orientées principalement vers des clients, des collectionneurs ou des institutions, selon le type de production;
- ▶ des valeurs culturelles comme motivation première; l'intention peut être d'expression ou d'entreprise.

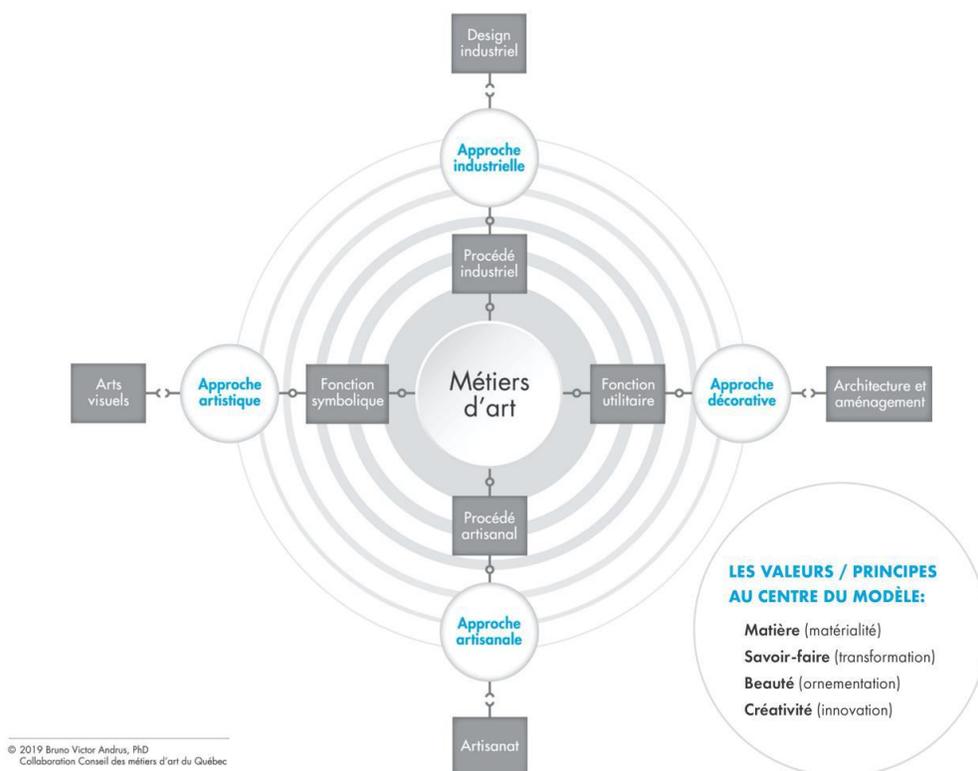
8. Une adaptation à partir d'un extrait du document *Un ajout à L'Art de gérer sa carrière – Les métiers d'art* du Conseil des ressources humaines du secteur culturel, 2016, 3e édition.

Même avec l'existence d'hybridité dans les pratiques, les métiers d'art sont souvent définis comme un art distinct des arts visuels, du design dans le secteur manufacturier ou de l'artisanat amateur ou encore des pratiques de loisir.

Les métiers d'art et le travail de l'artisan, artisane, artiste professionnel ne comportent habituellement pas :

- ▶ d'idées banales ou dérivées;
- ▶ une fabrication industrielle;
- ▶ une main-d'œuvre non qualifiée;
- ▶ une production de masse;
- ▶ un marketing de masse;
- ▶ des motivations principalement ou exclusivement commerciales.

## 2.5 Modèle des métiers d'art : schéma



Pour percevoir l'ampleur et la diversité des pratiques en métiers d'art, on peut faire appel à un modèle d'analyse<sup>9</sup> qui propose une représentation du domaine. Il permet de représenter la diversité de pratiques, d'approches, d'intentions, de fonctions et de procédés. Il permet aussi de mettre le domaine des métiers d'art en relation avec les secteurs connexes que sont les arts visuels, le design, l'architecture et l'aménagement de l'espace, ainsi que l'artisanat.

9. Voir deux présentations du modèle par Bruno Victor Andrus pour le CMAQ :  
[https://www.metiersdart.ca/client\\_file/upload/Mode%CC%80leMA\\_1.pdf](https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/Mode%CC%80leMA_1.pdf)  
[https://www.metiersdart.ca/client\\_file/upload/Modele-analyse-MA-Bruno-Andrus.pdf](https://www.metiersdart.ca/client_file/upload/Modele-analyse-MA-Bruno-Andrus.pdf)

Ce modèle permet des positionnements fluides et non d'opposition binaire. Il permet de ne pas définir les métiers d'art par opposition entre les pratiques, ni par opposition aux pratiques connexes.

Ainsi, au cœur des métiers d'art, on trouve les savoir-faire liés à la transformation des matériaux. Un axe horizontal présente l'intention (dont peut découler la fonction de l'objet), alors que l'axe vertical présente les procédés de fabrication. À partir de ce cœur, les pratiques peuvent se situer à différents endroits selon qu'on considère l'intention et les choix de pratiques de l'artisan, artisane, artiste, ainsi que la raison d'être et les autres caractéristiques de l'objet.

Un tel modèle permet de percevoir les métiers d'art comme un domaine en soi, dont les pratiques sont variées et souvent hybrides, et en connexion avec les pratiques de secteurs connexes.

## 2.6 Niveaux d'exercice (structure de l'emploi)

Dans le processus de production d'œuvres uniques et en multiples exemplaires en métiers d'art, on trouve les catégories suivantes de travailleurs et de travailleuses :

- ▶ assistante ou assistant non spécialisé, semi-spécialisé ou spécialisé;
- ▶ artisan, artisane, artiste apprenti;
- ▶ artisan, artisane, artiste professionnel, individuel ou associés dans un atelier;
- ▶ maître artisan, artisane, artiste.

### ***Assistant ou assistante***

Certains artisans, artisanes, artistes professionnels font appel à des travailleurs salariés (à temps plein, à temps partiel ou pigistes) qui participent à la fabrication d'œuvres en métiers d'art. Ces personnes réalisent souvent des tâches techniques à répétition reliées à la préparation et à la transformation des matériaux, à leur traitement, à l'assemblage ou à la finition.

On les trouve principalement chez les artisans, artisanes, artistes qui produisent en multiples exemplaires ou à la production d'œuvre d'envergure nécessitant l'apport d'une assistance. Pour plusieurs, cette fonction est un début dans l'apprentissage de la profession d'artisan, artisane, artiste en métiers d'art.

### ***Artisan, artisane, artiste apprenti***

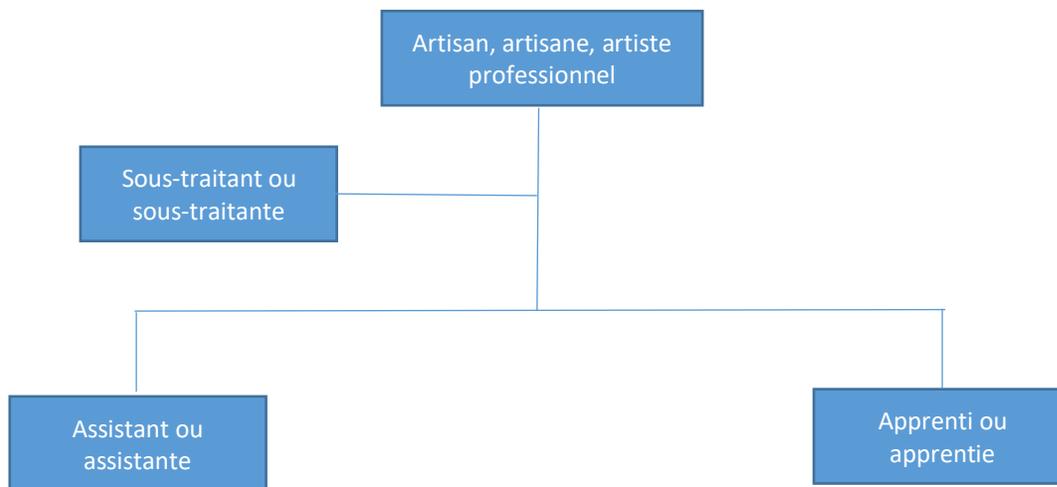
En début de carrière, dans certains métiers d'art, l'artisan, artisane, artiste qui manque d'autonomie ou ne maîtrise pas encore des techniques reliées à la conception, à la transformation de la matière, à la fabrication d'œuvres en métiers d'art ou à la diffusion pourrait être qualifié d'apprenti. Cette personne n'a pas encore atteint le statut professionnel.

L'apprenti ou apprentie commence souvent sa carrière avec un artisan, artisane, artiste professionnel en métiers d'art.

### **Artisan, artisane, artiste professionnel**

Pour être reconnu en tant que professionnel, l'artisan, artisane, artiste doit faire la démonstration de son savoir-faire par la qualité de ses productions, de ses réalisations en restauration ou encore de ses commandes de création. En complément, il ou elle peut exercer des fonctions connexes à sa spécialité, soit de réparation, de restauration, de services ou encore d'enseignement. Il ou elle a obtenu la reconnaissance de ses pairs<sup>10</sup> à titre de professionnel.

L'artisan, artisane, artiste professionnel exerce généralement sa profession à temps plein. La structure d'emploi type pour les artisans, artisanes, artistes professionnels qui emploient au moins un travailleur ou qui engagent des personnes à la pige est la suivante :



### **Maître artisan, artisane, artiste**

Le maître artisan, artisane, artiste est un professionnel qui est reconnu dans son milieu pour la qualité de ses productions ou de ses services. Son expertise est reconnue par ses pairs, souvent même à l'extérieur du Québec. D'ailleurs, en tant qu'individu émérite, il ou elle peut être appelé à transmettre son expertise à ses pairs. La maîtrise totale de son art est acquise après plusieurs années d'expérience professionnelle, souvent complétée par des stages, des classes de maître, du perfectionnement ou de la formation sur mesure auprès de maîtres artisans mondialement reconnus.

10. Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01)

## 2.7 Conditions d'exercice et exigences d'emploi

- ▶ Les horaires sont variables et, en période de production intensive, l'artisan, artisane, artiste professionnel peut travailler plus de 40 heures par semaine.
- ▶ L'atelier peut être attenant à sa résidence ou dans un bâtiment séparé, et l'espace de travail est variable selon ses besoins et ses moyens pratiques ou financiers. Son travail peut parfois se réaliser sur site.
- ▶ Selon la profession ou le métier exercé, l'artisan, artisane, artiste professionnel est soumis aux bruits (utilisation de machines et d'outillage), à la chaleur (métiers du feu) et aux émanations de vapeurs (par exemple : acides), etc.
- ▶ Il ou elle participe à des expositions et autres activités de diffusion non commerciales (musées, maisons de la culture ou centres d'exposition) ou commerciales (salons, expositions ou circuits touristiques pour la vente de ses œuvres ou de ses produits). Il ou elle peut posséder une salle d'exposition ou une boutique attenant ou non à son atelier.
- ▶ Il ou elle doit consacrer plusieurs heures par semaine au travail administratif (correspondance, comptabilité, facturation, inventaires, commandes, logistique, etc.).

Les conditions d'entrée dans un métier ou dans la profession en métiers d'art sont les suivantes :

- ▶ posséder des compétences en conception et en fabrication d'œuvres en métiers d'art ainsi qu'en gestion (acquises par la formation ou l'expérience), en diffusion et en commercialisation;
- ▶ disposer des installations et des équipements de base pour la fabrication, l'entreposage et la vente;
- ▶ disposer d'un capital minimal pour assurer le financement de l'atelier;
- ▶ satisfaire aux exigences municipales, provinciales et fédérales.

Généralement, l'artisan, artisane, artiste doit être prêt à assumer les conditions inhérentes au statut de travailleur autonome. Ces conditions ont principalement trait :

- ▶ à l'accès moins automatique aux bénéfices sociaux dont jouit la personne salariée;
- ▶ à l'incertitude financière reliée à la vente de ses produits et services, donc à ses moyens de subsistance;
- ▶ à la nécessité d'assurer, par son travail et ses revenus ou par des subventions et aides financières, tous les frais reliés à sa pratique (frais d'atelier, matériaux, déplacement, etc.);
- ▶ à l'obligation de toujours se tenir à jour dans son art, de se dépasser et même de se surpasser, étant le seul responsable des résultats de son entreprise;
- ▶ au développement de son art dans une perspective de renouvellement et d'amélioration continue;
- ▶ à une certaine forme d'isolement puisqu'il ou elle œuvre souvent seul dans son atelier;
- ▶ à la discipline personnelle que sa profession implique;
- ▶ à la nécessité d'expliquer sa profession ainsi qu'à la mise en valeur et à la promotion de son métier d'art et de son entreprise.

Par ailleurs, pour être reconnu en tant que professionnel, l'artisan, artisane, artiste en métiers d'art doit compter un certain nombre d'années d'expérience acquise lors de la formation ou par la pratique et faire la preuve devant ses pairs de son savoir-faire par la qualité de ses productions ou de ses services.

L'apprentissage joue un rôle très important en métiers d'art. Les principales formules d'acquisition des compétences en métiers d'art ont trait aux contextes d'apprentissage suivants :

- ▶ les établissements de formation (en métiers d'art ou autres);
- ▶ les écoles-ateliers, spécialisées en métiers d'art;
- ▶ la formation continue;
- ▶ l'alternance travail-études;
- ▶ les stages d'apprentissage;
- ▶ la formation autodidacte;
- ▶ l'apprentissage familial ou communautaire (notamment chez les Premières Nations).

Le perfectionnement peut se faire par les mêmes types de formules ainsi que par :

- ▶ des classes de maître;
- ▶ de la formation sur mesure;
- ▶ des résidences.

Salaires en 2018, à titre indicatif :

- ▶ Métiers du cuir : 18 \$ de l'heure
- ▶ Métiers du verre : entre 18 et 25 \$ de l'heure; professionnels : entre 50 et 75 \$ de l'heure (en honoraires ou salaires)
- ▶ Métiers du textile (mode) : entre 15 et 20 \$ de l'heure

Quant à la santé et à la sécurité au travail, les artisans, artisanes, artistes sont soumis aux conditions suivantes :

- ▶ stress;
- ▶ bruit causé par les machines, l'équipement et l'outillage employés dans l'atelier;
- ▶ risques de blessures occasionnées par l'utilisation de machines, d'équipement ou d'outillage;
- ▶ matières toxiques utilisées (acides, solvants, produits chimiques variés, teintures, peintures, poussières, etc.) dans la fabrication et la finition des produits;
- ▶ vapeurs toxiques résultant de l'utilisation de produits chimiques;
- ▶ maladies professionnelles occasionnées par l'ergonomie du poste de travail et des gestes répétitifs;
- ▶ écarts importants de température engendrés par l'utilisation de fours, d'équipement et d'outillage de chauffe;
- ▶ vision très sollicitée par les exigences de précision de plusieurs métiers;
- ▶ etc.

Les risques de santé et de sécurité inhérents à la profession sont répertoriés et plus détaillés dans l'annexe du présent rapport.

Les principaux défis liés à l'exercice des métiers d'art ont trait à ce qui suit :

- ▶ la nécessité de s'assurer des revenus suffisants, selon la situation de l'artisan, artisane, artiste;
- ▶ la mise en marché des produits;
- ▶ les difficultés liées à la connaissance de la clientèle et de ses besoins qui relèvent tant de l'isolement des artisans, artisanes, artistes que de leur manque de formation pour assumer cette responsabilité;
- ▶ les difficultés liées aux tâches administratives (financement, comptabilité, gestion de la carrière et des ressources humaines, demandes de subventions, etc.);
- ▶ le financement de l'atelier et des équipements (coût élevé et difficulté d'accès à des programmes d'aide, etc.);
- ▶ les difficultés d'approvisionnement en matières premières pour certains métiers et professions;
- ▶ la fluctuation des prix dans le secteur des matières premières et du transport (logistique);
- ▶ la non maîtrise des techniques et des bonnes pratiques de mise en marché;
- ▶ la non-accessibilité (coût élevé, non adapté) aux nouvelles technologies et aux moyens de diffusion par Internet et par les réseaux sociaux ou le manque de maîtrise de ceux-ci;
- ▶ la difficulté d'accéder à du financement et à une formation pour certains artisans issus des Premières Nations (à cause de l'éloignement ou de la langue);
- ▶ le manque de lieux de diffusion en métiers d'art;
- ▶ les enjeux de la distance, en région, dont le transport du matériel et le déplacement des personnes (temps et dépenses) pour la formation, les visites d'expositions, la diffusion non commerciale et commerciale.

#### *Lieux d'exercice*

- ▶ Atelier
- ▶ Bureau
- ▶ Centre d'artistes
- ▶ Site

Dans les grandes villes, la rareté de lieux appropriés et les coûts élevés des loyers imposent souvent le partage d'ateliers et d'outils entre artisans : petits espaces, location d'ateliers dans des édifices regroupant des artistes en métiers d'art et en arts visuels.

En région :

- ▶ Atelier dans la résidence ou à proximité

#### *Diffusion*

- ▶ Diffusion commerciale
  - Boutiques et galeries
  - Espace boutique-atelier
  - Ateliers et circuits d'ateliers
  - Web et réseaux sociaux
  - Salons, événements culturels et touristiques
  - Symposiums et écomusées
  - Marché corporatif et protocolaire
  - Donneurs d'ouvrage
  - Événements hors Québec

- ▶ Diffusion non commerciale
  - Musées
  - Centres d'artistes
  - Centres culturels, maisons de la culture
  - Circuits d'art public
  - Éditions
  - Sur commande
  - Bouche-à-oreille
  - Expositions à l'international

#### *Contraintes engendrées par l'environnement de travail*

- ▶ Atelier de fabrication collaboratif : beaucoup de gens, accès limité aux outils, plages de travail contraignantes, bruit
- ▶ Atelier et centre d'artistes : accessibilité et espace de travail
- ▶ Atelier à la résidence : cohabitation avec la famille, bruit, espace restreint
- ▶ Atelier : assurances, normes de santé et de sécurité au travail (SST) et santé publique, règlements de zonage

#### *Sources de motivation*

- ▶ Multiples tâches à accomplir, même si c'est un défi.
- ▶ Liberté, défi, autonomie
- ▶ Besoin, nécessité, plaisir, passion
- ▶ Possibilité de création
- ▶ Diversité des projets
- ▶ Mobilité
- ▶ Transmission des connaissances
- ▶ Sentiment d'affiliation, d'appartenance aux métiers d'art
- ▶ Contact avec la matière (travail manuel)
- ▶ Aspects éthiques et écoresponsables, participation au mouvement de consommation locale, implication dans sa communauté, etc.

#### *Autres caractéristiques*

- ▶ Carrière internationale possible et parfois même nécessaire selon le type d'œuvre
- ▶ Soutien important des artisans, artisanes, artistes des métiers d'art au tourisme (par exemple : écomusées, circuits touristiques régionaux, boutiques d'artisans en régions, salons des métiers d'art, etc.)
- ▶ Les artisans, artisanes, artistes sont au cœur d'un réseau diversifié d'entreprises partout au Québec (sous-traitants ou fournisseurs pour de nombreux métiers).

## 2.8 Perspectives professionnelles

- ▶ Quand on choisit un métier d'art, on choisit un mode de vie.
- ▶ Ce domaine n'est pas en déclin : ventes en ligne sur Etsy, Shopify, etc., clientèle élargie, l'aspect d'achat local et écoresponsable est une tendance en augmentation.
- ▶ Économie de produits de consommation, vente et diffusion à travers le monde.
- ▶ C'est plus difficile pour certains métiers, comme dans le domaine du textile.
- ▶ Créer son emploi en combinaison avec d'autres emplois.
- ▶ Exercice possible d'autres activités connexes liées aux métiers d'art (par exemple : enseignement, expertises, activités socioculturelles, tourisme, médiation, commissariat)
- ▶ Présences locale, régionale, provinciale et hors Québec possibles
- ▶ Perspectives offertes par les œuvres publiques : dans les hôpitaux, les restaurants, les hôtels, les lieux intérieurs ou extérieurs des programmes d'art public, etc.
- ▶ Il existe davantage de lieux de production et de diffusion qui s'ouvrent aux créations des artistes en métiers d'art qu'auparavant. Les artistes en métiers d'art ont plus de possibilités qu'avant de s'affirmer comme tels et d'être diffusés, donc d'être reconnus sur la scène artistique en général.

# 3

## ANALYSE DES TÂCHES

### 3.1 Rappel de la définition d'une tâche et règles méthodologiques<sup>11</sup>

#### SIGNIFICATION DANS LA PROFESSION

Une tâche correspond à une activité facile à décrire par la personne qui exerce la profession ou qui la supervise. D'habitude, elle occupe une grande partie du temps de travail, soit par sa fréquence, soit par sa durée. Son résultat désigne une réalité importante de la profession. À titre d'exemple, en coiffure, « Effectuer une coloration » est significatif dans la profession et constitue une tâche, alors que « Nettoyer l'aire de travail » ne l'est pas (il s'agit en fait d'une opération).

#### CORRESPONDANCE AVEC UNE SITUATION DE TRAVAIL RÉELLE

Une tâche est composée d'opérations qui correspondent à des étapes de réalisation. Il faut donc éviter, lors de l'analyse, de regrouper des opérations qui, en fait, ne se retrouvent jamais ensemble. Par exemple, « Choisir le produit à fabriquer », « Aseptiser l'équipement de production », « Faire cuire le sirop » est un regroupement d'opérations qui correspond à une séquence de réalisation de la tâche « Transformer le sirop d'érable » en acériculture.

#### CLARTÉ ET PRÉCISION

Une tâche est complète et véhicule toute l'information nécessaire à sa compréhension. Par exemple, les tâches « Surveiller le déroulement » et « Appliquer les ingrédients à intervalles, s'il y a lieu » en conduite de machines industrielles ne sont pas précises.

#### INDÉPENDANCE

Une tâche doit avoir un début et une fin clairement établis. L'action entreprise doit s'y dérouler en entier. Par exemple, « Respecter les règles de santé et de sécurité » ne peut être retenu à titre de tâche, car ceci ne correspond pas à une action avec un début et une fin, alors que « Promouvoir la santé, la sécurité et la protection de l'environnement » est une tâche des techniciennes ou des techniciens en santé, sécurité et protection de l'environnement.

#### EXIGENCES DE RÉALISATION

Une tâche doit comporter des exigences de réalisation. Souvent, il s'agit de conventions ou de standards de précision, de quantité, de qualité, de temps. Par exemple, « Examiner le produit » n'est pas une tâche, car l'action ne renvoie pas à des normes, « Contrôler la qualité du produit » est plus judicieux comme désignation, car elle évoque de nombreuses exigences et procédures.

11. Extrait du *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission des partenaires du marché du travail, 2007, 43 p.

## 3.2 Tableau des tâches, des opérations et des sous-opérations

TÂCHES ET OPÉRATIONS						
<b>1. Concevoir et créer des œuvres uniques en métiers d'art.</b>	1.1 Préciser le type d'œuvre unique et ses caractéristiques.	1.2 Effectuer une recherche créatrice par un processus d'incubation.	1.3 Visualiser les concepts à l'aide de croquis, de dessins, de maquettes, etc.	1.4 Mettre au point le concept retenu.	1.5 Évaluer les différentes contraintes de réalisation de l'œuvre unique.	1.6 Élaborer la séquence de réalisation de l'œuvre unique.
	1.1.1 Rechercher et analyser les informations.	1.2.1 Clarifier les objectifs à atteindre.	1.3.1 Choisir le type de représentation technique.	1.4.1 Développer graphiquement le concept retenu.	1.5.1 Évaluer les contraintes relatives à la matière (possibilités et limites).	1.6.1 Identifier les caractéristiques des matériaux.
	1.1.2 Préciser la nature et la fonction d'œuvre unique.	1.2.2 Découvrir une quantité appréciable d'idées.	1.3.2 Tracer des esquisses.	1.4.2 Développer l'idée à l'aide de maquettes, d'échantillons, de prototypes, etc.	1.5.2 Évaluer les contraintes relatives à la fonction.	1.6.2 Établir une séquence de fabrication.
	1.1.3 Préciser la demande du client, s'il y a lieu.	1.2.3 Appliquer des techniques visant à stimuler l'inspiration.	1.3.3 Tracer des plans, des élévations, des coupes et des sections.	1.4.3 Utiliser des moyens visant à vérifier les possibilités de la mise en application du concept.	1.5.3 Évaluer les contraintes relatives aux techniques de fabrication.	1.6.3 Formaliser la séquence de réalisation de l'œuvre.
	1.1.4 Déterminer le contexte d'intervention.	1.2.4 Évaluer les orientations conceptuelles envisagées.	1.3.4 Évaluer les rendus.	1.4.4 Comparer les différentes possibilités de mise en application du concept.	1.5.4 Évaluer les contraintes relatives au contexte (lieu, budget, goûts du client).	
	1.1.5 Déterminer les caractéristiques de l'objet.			1.4.5 Sélectionner les matières premières et les techniques de fabrication.	1.5.5 Évaluer les contraintes relatives au coût de revient.	

TÂCHES ET OPÉRATIONS						
<b>1. Concevoir et créer des œuvres uniques en métiers d'art.</b>	1.1.6 Déterminer les autres contraintes liées aux caractéristiques du type d'œuvre.			1.4.6 Fabriquer et analyser les tests, les essais, les échantillons, les études.	1.5.6 Évaluer les contraintes relatives à sa capacité de production.	
				1.4.7 Évaluer les coûts de production et l'échéancier.		

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>2. Concevoir et créer des produits originaux pour une production d'œuvres en multiples exemplaires en métiers d'art.</b>	2.1 Préciser le type d'œuvres à réaliser.	2.2 Effectuer une recherche créatrice.	2.3 Développer graphiquement (croquis, dessins, esquisses, etc.) les œuvres et les produits.	2.4 Mettre au point un prototype pour les pièces à réaliser.	2.5 Développer un mode de production approprié au type de produit à réaliser et à la quantité à produire.
	2.1.1 Déterminer la fonction du produit à concevoir.	2.2.1 Clarifier les objectifs à atteindre.	2.3.1 Choisir le type de représentation technique.	2.4.1 Analyser le concept retenu.	2.5.1 Déterminer les techniques de la production en multiples exemplaires de l'objet.
	2.1.2 Déterminer le type de clientèle visé.	2.2.2 Découvrir une quantité appréciable d'idées pour le projet.	2.3.2 Tracer des esquisses.	2.4.2 Déterminer le type de prototype, de modèle, de moule, de gabarit et de patron à produire.	2.5.2 Anticiper les problèmes pouvant survenir en cours de production.
	2.1.3 Apprécier les données importantes du projet ou de la commande.	2.2.3 Évaluer la pertinence des concepts en développement.	2.3.3 Tracer des plans, des élévations, des coupes et des sections.	2.4.3 Choisir les matériaux et les techniques de fabrication du prototype, du modèle, du moule, du gabarit, du patron, etc.	2.5.3 Établir une séquence de fabrication en multiples exemplaires.
	2.1.4 Évaluer les contraintes budgétaires, normatives et contractuelles relatives à la production de l'objet.	2.2.4 Évaluer les orientations conceptuelles envisagées et leurs possibilités de mise en œuvre.	2.3.4 Évaluer les rendus.	2.4.4 Évaluer la faisabilité, les coûts et l'échéancier.	2.5.4 Évaluer les contraintes relatives à sa capacité de faire une production en multiples exemplaires.
	2.1.5 Déterminer les caractéristiques du projet.	2.2.5 Expérimenter de nouvelles méthodes.		2.4.5 Planifier la réalisation du prototype, du modèle, du moule, du gabarit, du patron, pour une production en multiples exemplaires.	2.5.5 Estimer le matériel nécessaire et les quantités nécessaires à la production en multiples exemplaires.

TÂCHES ET OPÉRATIONS					
2. <b>Concevoir et créer des produits originaux pour une production d'œuvres en multiples exemplaires en métiers d'art.</b>	2.1.6 Rechercher et analyser l'information en fonction du contexte.			2.4.6 Fabriquer le prototype, le modèle, le moule, le gabarit, le patron, etc.	2.5.6 Chercher des techniques de fabrication efficiente.
	2.1.7 Amorcer une analyse marketing en estimant le prix de vente, la clientèle possible, les canaux de vente, etc.			2.4.7 Analyser la qualité du prototype, du modèle, du moule, du gabarit, du patron, etc.	2.5.7 Planifier un calendrier de production.

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>3. Analyser les tendances de consommation ainsi que les demandes des clients et du marché.</b>	3.1 Évaluer la réponse du public à sa production personnelle.	3.2 Explorer les attentes de différentes clientèles.	3.3 Analyser les tendances du marché dans le domaine relié à sa production (approche client).	3.4 Explorer de nouveaux marchés.	3.5 Dans le cas de commandes, répondre aux besoins du client.
	3.1.1 Analyser ses ventes.	3.2.1 Rencontrer des consommateurs pour analyser leurs besoins, leurs goûts et leurs intérêts.	3.3.1 Consulter les journaux, les revues, les réseaux sociaux, etc., afin de connaître les tendances du marché.	3.4.1 Faire des listes de clients potentiels.	3.5.1 Écouter la demande.
	3.1.2 Solliciter et écouter les commentaires de ses clients et des consommateurs.	3.2.2 Se renseigner sur le domaine d'usage de sa production.	3.3.2 Visiter des expositions et participer à des manifestations culturelles dans différents domaines.	3.4.2 Choisir un ou deux de ces clients et trouver des moyens de les connaître mieux.	3.5.2 Vérifier si la demande correspond aux besoins du client.
	3.1.3 Comparer sa production à d'autres productions du même domaine.	3.2.3 Explorer ce qui se fait ailleurs dans le même domaine.	3.3.3 Colliger les informations recueillies et les classer.	3.4.3 Élaborer un plan pour rejoindre ces clients.	3.5.3 Proposer des options pour mieux répondre aux besoins du client.
		3.2.4 S'intéresser aux phénomènes sociaux.		3.4.4 Mettre en œuvre le plan.	3.5.4 S'entendre sur les spécifications de la demande.

TÂCHES ET OPÉRATIONS						
<b>4. Se procurer et préparer les matériaux, les outils et l'équipement.</b>	4.1 Analyser les besoins en matériaux, outils et équipement en fonction des besoins pour la réalisation de l'œuvre.	4.2 Analyser les matériaux authentiques existants.	4.3 Sélectionner les matériaux, les outils et l'équipement.	4.4 Commander les matériaux et/ou en faire l'acquisition.	4.5 Traiter et préparer les matériaux et les surfaces.	4.6 Fabriquer ou modifier des outils nécessaires à la réalisation de l'œuvre.
	4.1.1 Faire la liste des matériaux nécessaires.					
	4.1.2 Explorer les sources d'approvisionnement.					
	4.1.3 Identifier les outils et les équipements nécessaires.					

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>5. Réaliser l'œuvre en métiers d'art, en exemplaires uniques ou multiples.</b>	5.1 Appliquer les procédés de fabrication appropriés.	5.2 Appliquer les étapes de résolution de problèmes.	5.3 Évaluer la production en multiples exemplaires.	5.4 Appliquer les procédés de finition et d'intégration (s'il y a lieu) appropriés.	5.5 Évaluer l'œuvre.
	5.1.1 Confirmer le plan de production.	5.2.1 Anticiper les problèmes éventuels pouvant survenir lors de la production.	5.3.1 Vérifier la conformité de chaque exemplaire avec le prototype, le modèle, le gabarit, etc.		5.5.1 Évaluer la qualité technique et esthétique.
	5.1.2 Aménager l'atelier.	5.2.2 Dépister rapidement les problèmes lors de la production.	5.3.2 Vérifier la qualité technique de chaque exemplaire.		5.5.2 Contrôler la présentation de l'œuvre.
	5.1.3 Procéder à la fabrication : construire, confectionner, former, usiner, modeler, assembler, traiter les surfaces, décorer, etc.	5.2.3 Apporter les correctifs nécessaires.	5.3.3 Évaluer l'efficacité du plan de production.		
		5.2.4 Ajuster le plan de production en fonction des problèmes survenus.	5.3.4 Repérer des défauts de fabrication.		

TÂCHES ET OPÉRATIONS				
<b>6. Appliquer les techniques de réparation d'œuvres en métiers d'art.</b>	6.1 Analyser l'œuvre et la situation.	6.2 Planifier la réparation.	6.3 Appliquer les techniques appropriées.	6.4 Nettoyer et ranger l'aire de travail.
	6.1.1 Examiner l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage.	6.2.1 Rechercher des solutions appropriées.	6.3.1 Préparer les matériaux et les outils.	
	6.1.2 Diagnostiquer le problème à résoudre.	6.2.2 Explorer les scénarios d'intervention.	6.3.2 Mettre en œuvre la réparation.	
	6.1.3 Évaluer la réparabilité de l'œuvre ou de la pièce.	6.2.3 Sélectionner les matériaux et les outils.	6.3.3 Réparer les éléments altérés ou dégradés.	
		6.2.4 Établir un devis de réparation.	6.3.4 Reproduire des parties manquantes.	
			6.3.5 Contrôler le travail.	

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>7. Appliquer les techniques de restauration d'œuvres en métiers d'art</b>	7.1 Analyser la demande d'intervention.	7.2 Préparer l'intervention.	7.3 Procéder à l'intervention.	7.4 Finaliser l'intervention.
	7.1.1 Diagnostiquer la situation et analyser le site d'intervention.	7.2.1 Établir une entente avec le client.	7.3.1 Se procurer les matériaux et les outils.	7.4.1 Nettoyer le site.
	7.1.2 Consulter les ressources documentaires et professionnelles.	7.2.2 Planifier le travail.	7.3.2 Préparer les matériaux et les outils.	7.4.2 Procéder à la fermeture du chantier.
	7.1.3 Élaborer les scénarios d'intervention.	7.2.3 Effectuer les essais nécessaires.	7.3.3 Mettre en œuvre la restauration.	7.4.3 Documenter l'intervention.
	7.1.4 Donner un avis sur l'intervention.	7.2.4 Préparer le site d'intervention.	7.3.4 Mettre en place les mesures de sécurité nécessaires.	
	7.1.5 Soumettre un devis au client.	7.2.5 Effectuer les démarches administratives.	7.3.5 Restaurer les éléments altérés ou dégradés selon les règles de conservation et de restauration.	
			7.3.6 Reproduire des parties manquantes ou des pièces anciennes.	
			7.3.7 Contrôler le travail.	

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>8. Assurer le financement de ses projets et de son atelier.</b>	<b>8.1</b> Évaluer le financement nécessaire pour assurer : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le fonctionnement de son atelier;</li> <li>• la réalisation d'un ou de plusieurs projets.</li> </ul>	<b>8.2</b> Identifier le financement approprié.	<b>8.3</b> Préparer une demande de financement.	<b>8.4</b> Présenter sa demande de financement.	<b>8.5</b> Assurer le suivi.
	<b>8.1.1</b> Évaluer les coûts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'équipement et de l'outillage de base pour la production;</li> <li>• des matières premières;</li> <li>• des locations;</li> <li>• des salaires ou des contrats de sous-traitance;</li> <li>• etc.</li> </ul>	<b>8.2.1</b> Faire la liste des sources possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• institutions; financières;</li> <li>• programmes d'aide gouvernementale;</li> <li>• programmes de subventions aux artistes, aux travailleurs autonomes, aux entreprises;</li> <li>• financement familial ou amical (love money);</li> <li>• socio-financement;</li> <li>• autre emploi;</li> <li>• autres.</li> </ul>	<b>8.3.1</b> Se procurer les documents requis ou consulter les informations sur le site des différentes sources.		<b>8.5.1</b> Préparer et fournir des informations complémentaires.
	<b>8.1.2</b> Établir un plan d'affaires et des prévisions financières comprenant l'évaluation du flux monétaire : rentrée et sortie de fonds.	<b>8.2.2</b> Évaluer les différentes sources en tenant compte des besoins, des possibilités de remboursement, du type de projet, etc.	<b>8.3.2</b> Bien comprendre les exigences du ou des bailleurs de fonds choisis.		<b>8.5.2</b> Fournir, selon les cas, des informations, des rapports, des marques de reconnaissance.
		<b>8.2.3</b> Consulter des experts, au besoin.	<b>8.3.3</b> Rédiger une demande ou préparer la rencontre avec les responsables en tenant compte des normes du bailleur de fonds.		

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>9. Choisir et organiser le ou les lieux de production d'œuvres en métiers d'art.</b>	<b>9.1</b> Choisir un ou des lieux de travail appropriés à son type de production et à sa situation financière.	<b>9.2</b> Équiper l'atelier de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage appropriés.	<b>9.3</b> S'assurer de l'entretien de l'équipement.	<b>9.4</b> Gérer le fonctionnement de l'atelier.	<b>9.5</b> Organiser l'atelier pour faciliter le processus de production.
	<b>9.1.1</b> Vérifier les règlements qui s'appliquent à ce lieu (règlements municipaux, normes environnementales, etc.).	<b>9.2.1</b> Évaluer et sélectionner la machinerie, l'équipement et l'outillage requis.	<b>9.3.1</b> Établir la fréquence de vérification.	<b>9.4.1</b> Gérer les stocks de matières premières, de fournitures d'atelier, de fournitures de bureau, d'outillage et de produits finis.	<b>9.5.1</b> Déterminer les emplacements de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage.
	<b>9.1.2</b> Vérifier si les règles de santé et de sécurité peuvent être respectées.	<b>9.2.2</b> Acheter, louer ou adapter la machinerie, l'équipement et l'outillage sélectionnés.	<b>9.3.2</b> Établir des contrats d'entretien pour certains équipements.	<b>9.4.2</b> Organiser la sécurité de l'atelier. <b>9.4.3</b> Contracter des assurances pour l'atelier.	<b>9.5.2</b> Organiser l'entreposage des matières premières, des produits finis, des matières dangereuses, etc.
		<b>9.2.3</b> Installer ou faire installer des équipements.			<b>9.5.3</b> Identifier les produits dangereux par le placardage des symboles SIMDUT, de fiches techniques et d'autres informations sur la santé et la sécurité.
					<b>9.5.4</b> Organiser et identifier le matériel de premiers soins.
					<b>9.5.5</b> Après expérimentation, optimiser l'organisation de la production.

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>10. Gérer la production de l'atelier et des ressources humaines.</b>	10.1 Planifier la production des œuvres en métiers d'art.	10.2 Recruter les ressources humaines nécessaires.	10.3 Gérer les ressources humaines recrutées.	10.4 Assurer l'approvisionnement en matières premières et de consommables.	10.5 Voir à l'application des règles de santé, de sécurité et relatives à l'environnement.
	10.1.1 Lister et prioriser les tâches à réaliser pour la production.	10.2.1 Identifier les compétences et les connaissances à rechercher pour les tâches à confier.	10.3.1 Encadrer le personnel (définir ses tâches et les lui apprendre au besoin).	10.4.1 Choisir ses fournisseurs en prévoyant des fournisseurs de rechange.	10.5.1 S'informer sur les normes et règlements en vigueur.
	10.1.2 Définir les tâches qui sont à confier à d'autres et celles qui sont à accomplir à l'atelier.	10.2.2 Identifier des sous-traitants ou des collaborateurs extérieurs, puis les évaluer.	10.3.2 Motiver et définir des moyens de conserver le personnel recruté.	10.4.2 Procéder à des commandes.	10.5.2 Identifier les moyens de prévention et de protection.
	10.1.3 Identifier les besoins en équipement, en matériaux et en outillage.	10.2.3 Établir des ententes avec les sous-traitants ou les collaborateurs sélectionnés.	10.3.3 Évaluer et faire évoluer les savoirs du personnel recruté.	10.4.3 Assurer les conditions de l'importation de certaines matières (ressources, délais, fiabilité, disponibilité, transport, aspects légaux).	10.5.3 Mettre en place les mesures requises.
	10.1.4 Évaluer les besoins en ressources humaines.	10.2.4 Recruter le personnel nécessaire à l'atelier (apprenti, assistant).	10.3.4 Encadrer les sous-traitants ou les collaborateurs extérieurs.	10.4.4 Vérifier les produits reçus (qualité et quantité, conformité de l'étiquetage et affichage SIMDUT).	10.5.4 Évaluer l'application des règles de santé, de sécurité et relatives à l'environnement.
	10.1.5 Planifier les échéances globales de production.		10.3.5 Assurer le respect des normes applicables en milieu de travail.	10.4.5 Tenir un inventaire des matières premières et autres consommables.	
	10.1.6 Estimer les coûts de production.		10.3.6 Organiser les tâches et optimiser l'organisation de la production.	10.4.6 S'assurer de l'étiquetage des produits dangereux (p. ex. : contenant de peinture, aérosol explosif, mélanges de produits, etc.).	

<b>11. Assurer la gestion administrative et financière de ses projets et de son atelier.</b>	11.1 Établir un budget.	11.2 Effectuer ou faire effectuer la tenue de livres et la comptabilité.	11.3 Traiter ou faire traiter les documents reliés au personnel.	11.4 Traiter ou faire traiter la facturation et les autres opérations comptables.	11.5 Élaborer des rapports financiers.
	11.1.1 Catégoriser et établir les dépenses.	11.2.1 Inscrire au calendrier du temps pour le faire ou engager le personnel.	11.3.1 Produire les paies du personnel.	11.4.1 Procéder à la facturation.	11.5.1 Calculer et évaluer la rentabilité des produits et des projets à partir des calculs des coûts de production et des fluctuations du marché.
	11.1.2 Catégoriser et établir les revenus.	11.2.2 Organiser les comptes à recevoir et les comptes à payer.	11.3.2 Acheminer aux instances les différents rapports concernant les employés.	11.4.2 Effectuer le suivi de la facturation et des paiements.	11.5.2 Effectuer les suivis, produire des rapports de fin de projet et de reddition de comptes auprès des bailleurs de fonds.
	11.1.3 Établir une procédure de calcul de coût de revient et de vente.		11.3.3 Procéder aux cessations d'emploi.	11.4.3 Produire les rapports de TPS et de TVQ.	11.5.3 Produire les déclarations de revenus.
	11.1.4 Établir et mettre à jour un dossier du suivi de son budget.				

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>12. Assurer la diffusion et la vente des œuvres en métiers d'art.</b>	12.1 Élaborer un plan de diffusion et de mise en marché des produits et des œuvres.	12.2 Préparer des catalogues et des listes de prix.	12.3 Procéder aux ventes et aux activités de diffusion.	12.4 Créer et mettre à jour des outils promotionnels.	12.5 Assurer le suivi des ventes et des activités de diffusion.
	12.1.1 Préciser et catégoriser la clientèle à atteindre.	12.2.1 Établir des prix après avoir calculé les coûts de revient.	12.3.1 Utiliser divers canaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• vente ou diffusion directe : salons, atelier-boutique, rue, événements, etc.;</li> <li>• vente ou diffusion par intermédiaires : boutiques, galeries, etc.;</li> <li>• vente en gros : représentants, distributeurs, etc.;</li> <li>• vente ou diffusion en ligne.</li> </ul>	12.4.1 Créer et alimenter un site Internet; assurer sa présence sur les réseaux sociaux (création de contenu).	12.5.1 Compiler des données de vente directe et par des intermédiaires.
	12.1.2 Identifier les moyens et les lieux les plus favorables pour atteindre cette clientèle.	12.2.2 Présenter les produits et les prix sur des listes pour les boutiques, les salons, etc., et pour les ventes en ligne.	12.3.2 Créer les emballages requis.	12.4.2 Développer des documents écrits, visuels et numériques.	12.5.2 Assurer un réapprovisionnement des boutiques et des galeries.
	12.1.3 Établir une stratégie : moyens, plateforme, réseaux sociaux, site Web, dates et périodes importantes de l'année, présentation etc.	12.2.3 Préparer des dossiers de diffusion.	12.3.3 Organiser les expéditions nationales et internationales : transport, douanes, aspects légaux applicables au Canada et dans les autres pays destinataires.	12.4.3 Élaborer un kiosque de présentation.	12.5.3 Gérer les plaintes.
	12.1.4 Développer une image de marque (logo, signature visuelle, notoriété).		12.3.4 S'assurer que les produits respectent les lois et les règlements en vigueur, p. ex. : produits ou matériaux interdits, exigences d'étiquetage.		

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>13. Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.</b>	13.1 Définir ses objectifs de carrière.	13.2 Définir sa démarche artistique ou créative.	13.3 Documenter son travail.	13.4 Explorer l'ensemble des possibilités de développement de sa carrière.
	13.1.1 Identifier les exigences du travail autonome ou de l'entrepreneuriat.	13.2.1 Identifier sa spécialisation en métiers d'art.	13.3.1 Maintenir un curriculum vitæ à jour ainsi qu'un portfolio ou un dossier visuel de sa production.	13.4.1 Identifier les lieux de diffusion et de vente en lien avec son travail.
	13.1.2 Définir son identité créatrice.	13.2.2 Nommer son approche personnelle des techniques et des matériaux utilisés.	13.3.2 Archiver son travail régulièrement.	13.4.2 Identifier les lieux de recherche pour son travail.
	13.1.3 Analyser et orienter son mode de vie, les revenus souhaités, les heures allouées au travail, etc.	13.2.3 Décrire son processus de recherche et de création.	13.3.3 Rédiger une fiche pour chacune des œuvres ou productions.	13.4.3 Surveiller constamment les appels de dossiers, les concours, les invitations, les résidences d'artistes, etc.
	13.1.4 Analyser son milieu, ses capacités, ses passions, ses cibles, ses rêves, etc.	13.2.4 Décrire le cadre, le sujet, les thèmes et les concepts de son travail.	13.3.4 Produire des supports visuels numériques des œuvres (photos, vidéos professionnelles, etc.).	13.4.4 Être attentif aux occasions de réseautage, de partenariats, d'affiliations pour l'une ou l'autre des dimensions de sa carrière (création, production, diffusion et vente).
	13.1.5 Définir ses capacités créative, manuelle et de gestion.	13.2.5 Nommer les références, les influences, le champ de connaissances, etc.	13.3.5 Prendre en photo et en vidéo son processus de travail en atelier.	13.4.5 Être attentif aux occasions de mentorat, de coaching, d'accompagnement et de formation.
	13.1.6 Considérer sa capacité à faire face aux défis de la carrière choisie.			13.4.6 Être attentif aux occasions d'acquisition d'ateliers, d'outils, de matériaux, de procédés ou encore de transfert d'entreprises.

## TÂCHES ET OPÉRATIONS

<b>13. Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.</b>	13.1.7 Distinguer ses forces et ses faiblesses.			13.4.7 Assurer le développement de ses compétences en lien avec sa profession.
				13.4.8 S'informer et exiger des honoraires professionnels et des cachets applicables pour différents mandats (p. ex. : CARFAC, ministère de la Culture).
				13.4.9 Contribuer à différentes organisations et projets en lien avec sa profession.

<b>13. Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.</b>	13.5 Explorer les sources de soutien financier en lien avec ses objectifs de carrière.	13.6 Rédiger des propositions pour des concours d'œuvres ou pour obtenir des subventions.	13.7 Assurer le suivi.	
	13.5.1 Surveiller les sources de soutien financier, les bourses et les programmes d'aide aux artisans, artisanes, artistes.	13.6.1 Se procurer les documents requis.	13.7.1 Préparer et fournir des informations complémentaires.	
	13.5.2 Surveiller les programmes de soutien financier au travail autonome et au développement d'entreprise.	13.6.2 Interpréter les critères de sélection.	13.7.2 Fournir, selon les cas, des informations, des rapports, des marques de reconnaissance.	
	13.5.3 Surveiller les prix et les distinctions artistiques ou d'entrepreneuriat, selon son choix de carrière.	13.6.3 Rédiger la demande.		
		13.6.4 Présenter la demande.		

### 3.3 Description des conditions et des exigences de réalisation

#### TÂCHE 1 : Concevoir et créer des œuvres uniques en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Pour la création d'œuvres originales produites en <b>exemplaire unique</b> destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>Pour une production personnelle ou une commande</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Clients</li> <li>• Galeries, centres d'exposition, foires, salons, boutiques, etc.</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Architectes, chargés de projets, ingénieurs</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commandes</li> <li>• Analyse des attentes des clients</li> <li>• Idées de création issues de recherches, de visites, du processus de création ou d'autres sources d'inspiration</li> <li>• Techniques employées pour la réalisation de maquettes</li> <li>• Recherches personnelles, demandes de bourses, de subventions, etc.</li> <li>• Appels de dossiers, concours (expositions, intégration à l'architecture, salons),</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateur (conception assistée par)</li> <li>• Internet</li> <li>• Livres et ouvrages spécialisés</li> <li>• Équipement, outillage et matériaux d'essai</li> <li>• Outils et instruments appropriés (manuels et informatiques)</li> <li>• Techniques de créativité</li> <li>• Outils et équipement informatisés (impression 3D, découpe au laser, découpe au jet d'eau, robots, etc.)</li> <li>• Documentation historique, visuelle et technique appropriée</li> <li>• Fiches et catalogues de fournisseurs</li> <li>• Technologies numériques</li> <li>• Formations ou perfectionnement</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept d'œuvre unique défini</li> <li>• Séquence de fabrication élaborée</li> <li>• Essais concluants</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Correspondance de l'œuvre unique au besoin, à sa fonction, à l'idée de départ ou à la commande</li> <li>• Choix pertinent et précis de matériaux et de techniques de fabrication</li> <li>• Applicabilité technique et financière en fonction des matériaux, de l'équipement et des technologies disponibles</li> <li>• Originalité et intérêt artistique de la création</li> <li>• Respect des normes de présentation, d'esthétisme et de design</li> <li>• Respect des techniques de réalisation, des maquettes, des cartons et des prototypes</li> <li>• Innovation dans les techniques utilisées</li> <li>• Choix de la séquence de réalisation appropriée à l'œuvre envisagée, aux moyens de l'artisan, artisan, artiste, à sa capacité de production et aux capacités de l'atelier</li> <li>• Précision des données et des calculs</li> <li>• Usage d'une approche méthodique et rationnelle</li> <li>• Prise en compte des considérations éthiques, écoresponsables et environnementales</li> <li>• Coûts des matériaux comptabilisés pour le budget et le prix de l'œuvre</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Exploration approfondie de différentes possibilités et solutions</li> <li>• Normes respectées (autres normes reliées à l'atelier, aux matériaux ou aux techniques, à l'œuvre elle-même et à son installation finale)</li> </ul>

## CONDITIONS DE RÉALISATION

## EXIGENCES DE RÉALISATION

En tenant compte de :

- Histoire de l'art, des métiers d'art et de sa discipline
- Équipement disponible et contexte de la production
- Normes relatives à l'usage de certaines pièces et œuvres
- Mode de diffusion et usage final
- Diversité des matériaux dans la production d'une même œuvre
- Possibilités offertes par les technologies et les matériaux
- Balises et contraintes du projet : échéancier, budget, coûts, spécifications (envergure), qualité, espace de travail, matériaux, équipement, etc.
- Possibilités et limites de l'atelier
- Contexte culturel et préoccupations sociales (environnement, appropriation culturelle, etc.)
- Fonction de l'objet : décorative, fonctionnelle, expressive; mode, arts de la table, architecture, mobilier, etc.; pièce autonome, avec ancrage, sur socle, etc.
- Message à véhiculer
- Orientations conceptuelles compte tenu du problème à résoudre
- Ensemble des facteurs influant sur le potentiel esthétique et fonctionnel de l'objet

Où :

À l'intérieur :

- Bureau de travail (individuel ou espace collaboratif)
- Atelier
- Atelier de fabrication collaboratif
- Site

*Dans un contexte qui présente des risques liés à :*

- Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)
- Travail avec différents matériaux et produits chimiques
- Usage d'outils et d'équipement
- Stress (à la suite d'essais non concluants, échéanciers, coûts)

## TÂCHE 2 : Concevoir et créer des produits originaux pour une production d'œuvres en multiples exemplaires en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Pour la création d'œuvres originales produites en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Clients</li> <li>• Galeries, centres d'exposition, foires, salons, boutiques, etc.</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Architectes, chargés de projets, ingénieurs</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commandes</li> <li>• Analyse des attentes des clients</li> <li>• Analyse des données d'une commande</li> <li>• Idées de création issues de recherches, de visites, du processus de création ou autres sources d'inspiration</li> <li>• Techniques employées pour la réalisation de maquettes</li> <li>• Recherches personnelles, demandes de bourses et de subventions, etc.</li> <li>• Critères de sélection de concours, de salons, de foires, etc.</li> <li>• Héritage culturel ou familial</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateur (conception assistée par)</li> <li>• Internet</li> <li>• Livres et ouvrages spécialisés</li> <li>• Équipement, outillage et matériaux d'essai</li> <li>• Outils et instruments appropriés (manuels et informatiques)</li> <li>• Techniques de créativité</li> <li>• Matériaux et équipement appropriés</li> <li>• Documentation historique, visuelle et technique appropriée</li> <li>• Fiches et catalogues de fournisseurs</li> <li>• Technologies numériques</li> <li>• Formations ou perfectionnement</li> <li>• Ordinateur et logiciels de dessin</li> <li>• Outils et équipement informatisés (impression 3D, découpe au laser, découpe au jet d'eau, robots, etc.)</li> <li>• Nouvelles technologies pour le développement de nouveaux produits et de prototypes</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concept et prototype défini</li> <li>• Séquence de fabrication et mode de production précis et approprié au travail à effectuer</li> <li>• Essais concluants</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformité du prototype avec la commande ou l'idée de départ</li> <li>• Choix approprié des techniques de fabrication</li> <li>• Respect du budget et du coût de revient</li> <li>• Respect des goûts du client et de ses attentes</li> <li>• Émergence d'un style personnalisé</li> <li>• Estimation du matériel nécessaire et des quantités nécessaires à la production en multiples exemplaires</li> <li>• Techniques de fabrication efficiente</li> <li>• Planification d'un calendrier de production</li> <li>• Description complète du procédé de reproduction</li> <li>• Prise en compte des considérations éthiques, écoresponsables et environnementales</li> <li>• Ouverture d'esprit, souplesse et réceptivité</li> <li>• Clarté et précision des dessins</li> <li>• Choix du mode de production approprié aux œuvres à fabriquer et au volume de pièces à réaliser</li> <li>• Évaluation juste de ses capacités physiques et personnelles en regard de la production à réaliser</li> <li>• Capacité à déceler et à solutionner des problèmes</li> <li>• Usage d'une approche méthodique et rationnelle</li> <li>• Description complète du procédé de fabrication en multiples exemplaires et de reproduction</li> <li>• Production de dessins des différents éléments du prototype, du modèle, du moule, du gabarit, du patron, etc.</li> <li>• Précision dans le geste</li> <li>• Capacité à considérer les impondérables</li> <li>• Correspondance du prototype avec le concept et la fonction de l'objet</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>

**CONDITIONS DE RÉALISATION****EXIGENCES DE RÉALISATION**

- Techniques employées pour la création de maquettes
- Techniques de créativité
- Matériaux et instruments à dessin
- Sources de référence techniques reliées aux modes et aux techniques de production
- Documentation historique, visuelle et technique appropriée

En tenant compte de :

- Résultats de l'analyse des attentes
- Caractéristiques et capacité de l'équipement disponibles
- Contexte de la production
- Budget et coût de revient
- Échéancier
- Attentes et goûts du client
- Caractéristiques du concept
- Méthodes de production et de transformation des matériaux dans sa discipline
- Séquences de réalisation et de production pour l'ensemble ou pour des parties d'œuvres en métiers d'art
- Méthodes d'utilisation de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage
- Fonction de l'objet : décorative, fonctionnelle, expressive, architecturale, etc.
- Caractéristiques de l'objet : forme, dimensions, nombre d'exemplaires, type de production, prix de vente, etc.
- Niveau de développement
- Analyse pertinente visant à vérifier les possibilités de production en multiples exemplaires du concept
- Analyse des formes, des dimensions et des textures à reproduire
- Comparaison des différentes possibilités et choix du type de prototype, de modèle, de moule, de gabarit, de patron
- Techniques de production en multiples exemplaires
- Prix du marché
- Ressources humaines disponibles
- Techniques de fabrication appropriées au projet et applicabilité de celles-ci pour chacune des étapes

Où :

À l'intérieur :

- Bureau de travail (individuel ou espace collaboratif)
- Atelier
- Atelier de fabrication collaboratif
- Lieux résidentiels, commerciaux ou institutionnels
- Chantiers ou site

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> <li>• Travail avec différents matériaux et produits chimiques</li> <li>• Usage d'outils et d'équipement</li> <li>• Stress (à la suite d'essais non concluants, échéanciers, coûts)</li> </ul>	

### **TÂCHE 3 : Analyser les tendances de consommation ainsi que les demandes des clients et du marché.**

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe            Lors d'une commande            Lors de la planification d'une production personnelle            Lors d'un concours            En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Clients à l'atelier, en boutique, lors de salons et d'expositions</li> <li>• Conseillers en marketing</li> <li>• Collègues et associations</li> <li>• Responsables de concours ou d'événements</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études de marché</li> <li>• Documentation spécialisée pour identifier les tendances du marché</li> <li>• Sites Internet spécialisés</li> <li>• Pages spécialisées sur les réseaux sociaux</li> <li>• Observation de la concurrence</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données provenant de réseaux sociaux, de groupements d'artisans, artisanes, artistes, d'institutions, de sondages et d'études</li> <li>• Documents pour identifier les grandes tendances du marché dans le domaine relié à sa production</li> <li>• Deux méthodes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Approche produit : recherche d'une niche pour un produit personnel</li> <li>o Approche marché : recherche pour développer un produit en fonction d'une demande externe au créateur-producteur</li> </ul> </li> <li>• Formations ou perfectionnement</li> <li>• Logiciels (pour relever les données recueillies et faire des comparatifs)</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêts de la clientèle identifiés et analysés</li> <li>• Tendances du marché actualisées</li> <li>• Grands chantiers identifiés</li> <li>• Bonne réponse des clients et des consommateurs aux œuvres et aux produits réalisés</li> <li>• Production rentable et pérennité des activités</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualité, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité d'écoute</li> <li>• Curiosité</li> <li>• Recherche de rétroaction</li> <li>• Communication efficace</li> <li>• Innovation</li> <li>• Flexibilité</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponses de la clientèle à des produits nouveaux</li> <li>• Attentes, goûts et intérêts des clients qui effectuent des commandes pour des produits personnalisés.</li> <li>• Tendances du marché dans les domaines reliés à sa production</li> <li>• Courants artistiques du moment</li> <li>• Offres concurrentes sur le marché</li> <li>• Chantiers ouverts par les grands donneurs d'ouvrage</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau</li> <li>• Divers lieux de contacts physiques et virtuels avec la clientèle</li> <li>• Lieux d'exposition ou de vente d'œuvres de la concurrence</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> </ul>	

#### TÂCHE 4 : Se procurer et préparer les matériaux, les outils et l'équipement.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Pour la création d'œuvres en exemplaire unique destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>Pour la création d'œuvres en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Sous-traitants</li> <li>• Designers</li> <li>• Architectes</li> <li>• Assistants</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux, outils et équipement disponibles selon les besoins et la prévision de production</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux répondant aux exigences de qualité</li> <li>• Souci de la protection de l'environnement ainsi que de l'économie d'énergie et de matériaux</li> <li>• Souci de l'éthique</li> <li>• Circuit de commande ou d'importation à partir d'un pays étranger, adapté en fonction des besoins</li> <li>• Souci de la maîtrise des coûts</li> <li>• Choix judicieux des matières premières au regard des caractéristiques et de leur provenance</li> <li>• Traitement approprié des matériaux</li> <li>• Calculs précis des quantités</li> <li>• Achat local favorisé</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe Pour la création d'œuvres en exemplaire unique destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression Pour la création d'œuvres en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Sous-traitants</li> <li>• Designers</li> <li>• Architectes</li> <li>• Assistants</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commandes</li> <li>• Recherches personnelles en lien avec le projet à réaliser</li> <li>• Appels de dossiers, concours, bourses, etc.</li> <li>• Attentes analysées des clients</li> <li>• Prévisions de production</li> <li>• Dessins et esquisses</li> <li>• Prototypes, modèles, gabarits, patrons</li> <li>• Techniques de fabrication</li> <li>• Techniques et savoir-faire pour fabriquer soi-même ses outils</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation historique, visuelle et technique appropriée</li> <li>• Livres et ouvrages spécialisés</li> <li>• Catalogues de fournisseurs</li> <li>• Dessins, croquis</li> <li>• Manuels</li> <li>• Internet</li> <li>• Pairs</li> <li>• Sources de référence techniques</li> <li>• Catalogues de fournisseurs</li> <li>• Activités de chasse, de trappe, d'élevage, de collecte ou de coupe et de cueillette (p. ex. : chèvres pour mohair, bois de grève, bois pour instruments de musique)</li> <li>• Machines, outils pour fabriquer soi-même ses outils</li> <li>• Outils et équipement informatisés (impression 3D, découpe au laser, découpe au jet d'eau, robots, etc.)</li> <li>• Espace d'entreposage</li> <li>• Lois et règlements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à anticiper les problèmes pouvant survenir en cours de production</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Fonctionnalité et mise en place efficace</li> <li>• Respect des lois et des règlements sur les importations et les exportations</li> <li>• Entreposage des matériaux dans les conditions optimales</li> <li>• Entretien approprié de l'outillage et des équipements</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques telles que matériaux traditionnels, authentiques, naturels, locaux, etc.</li> <li>• Caractéristiques et capacité de l'équipement disponible</li> <li>• Budget</li> <li>• Échéancier</li> <li>• Calendrier de livraison</li> <li>• Disponibilité des matériaux</li> <li>• Frais de transport</li> <li>• Concept d'origine</li> <li>• Prototype, modèle, maquette, dessins, esquisses, etc.</li> <li>• Devis, commande</li> <li>• Essais et tests effectués préalablement</li> <li>• Prévisions réalistes des problèmes pouvant survenir durant la réalisation</li> <li>• Possibilités et limites de l'atelier</li> <li>• Estimation réaliste des quantités de matériaux</li> <li>• Estimation réaliste des outils et de l'équipement nécessaires à la production</li> <li>• Évaluation des coûts pour la production en comparant les prix</li> <li>• Compatibilité des matériaux</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau de travail (individuel ou espace collaboratif)</li> <li>• Atelier</li> <li>• Atelier de fabrication collaboratif</li> </ul> <p>À l'extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les produits de la nature</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> <li>• Stress (à la suite de difficultés, délais d'approvisionnement)</li> <li>• Travail avec différents matériaux et produits chimiques</li> <li>• Déplacement d'objets lourds ou encombrants</li> <li>• Usage des outils et de l'équipement</li> </ul>	

## TÂCHE 5 : Réaliser l'œuvre en métiers d'art, en exemplaires uniques ou multiples.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Selon le métier d'art et les matériaux utilisés</p> <p>Pour la création d'œuvres en exemplaire unique destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>Pour la création d'œuvres en multiples exemplaires destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Assistants</li> <li>• Designers</li> <li>• Architectes</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prototype, dessins, croquis, patrons, modèles ou moules</li> <li>• Techniques de fabrication et normes spécifiques au métier</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Livres et ouvrages spécialisés</li> <li>• Équipement et outillage d'essai et spécialisés</li> <li>• Matériaux appropriés</li> <li>• Matériaux de dessin et instruments appropriés (manuels et informatiques)</li> <li>• Outils et équipement informatisés (impression 3D, découpe au laser, découpe au jet d'eau, robots, etc.)</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractéristiques et capacité de l'équipement disponible</li> <li>• Possibilités et limites des matériaux</li> <li>• Budget</li> <li>• Goûts du client</li> <li>• Demandes de changements en cours de projet</li> <li>• Concept retenu</li> <li>• Problèmes éventuels</li> <li>• Limites et possibilités de l'atelier</li> <li>• Pertinence de faire appel à des assistants, des employés, des sous-traitants, des collaborateurs, des partenaires</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication d'œuvres en métiers d'art</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de la finition des œuvres en métiers d'art</li> <li>• Application judicieuse des techniques de fabrication</li> <li>• Prise de notes efficace en suivi de la production</li> <li>• Correspondance des réalisations avec le concept, le prototype et la fonction de l'objet</li> <li>• Prise en compte des considérations éthiques et environnementales</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Manifestation d'innovation et d'originalité dans l'application des techniques et l'utilisation des matériaux</li> <li>• Intégration inventive des éléments imprévus durant le processus de fabrication</li> <li>• Manifestation de créativité, de spontanéité, de minutie et de dextérité</li> <li>• Application d'un processus de fabrication efficace</li> <li>• Communication efficace avec les assistants et les autres intervenants</li> <li>• Manifestation de respect et du contrôle de l'échéancier dans la fabrication</li> <li>• Comparaison entre l'idée de départ et l'œuvre créée (adéquation entre l'argumentation de départ et le résultat obtenu)</li> <li>• Satisfaction du client ou sélection de l'objet (prix, salon, galerie, etc.)</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier</li> <li>• Atelier de fabrication collaboratif</li> <li>• Site</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec différents matériaux et produits chimiques</li> <li>• Usage des outils et de l'équipement selon le métier</li> <li>• Travail répétitif durant de longues périodes</li> <li>• Stress (délais, coûts, imprévus de toute nature)</li> </ul>	

### TÂCHE 6 : Appliquer les techniques de réparation d'œuvres en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Clients</li> <li>• Sous-traitants</li> <li>• Designers</li> <li>• Architectes</li> <li>• Assistants</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan et devis</li> <li>• Caractéristiques initiales de l'objet</li> <li>• Documentation technique</li> <li>• Entente de services</li> <li>• Condition contractuelle</li> <li>• État de l'objet ou de l'ouvrage à réparer</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits nouveaux ou traditionnels pour les réparations</li> <li>• Technologies nouvelles ou traditionnelles en ce qui regarde l'équipement employé pour les réparations</li> <li>• Normes et standards de pratique</li> <li>• Données techniques, historiques, culturelles</li> <li>• Avis de collègues</li> <li>• Formations ou perfectionnement</li> <li>• Notes personnelles</li> <li>• Équipement et outillage propres à son métier d'art</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Œuvre réparée et assurant de nouveau sa fonction initiale</li> <li>• Client satisfait</li> <li>• Qualité technique assurée (solidité, durabilité)</li> <li>• Résultat esthétique final satisfaisant</li> <li>• Respect de l'objet, de l'œuvre ou de l'ouvrage d'origine</li> <li>• Intervention documentée</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur</li> <li>• Qualité d'exécution</li> <li>• Réalisation selon les règles de l'art</li> <li>• Sélection appropriée des matériaux</li> <li>• Conservation de la qualité et de la valeur des œuvres en métiers d'art réparées</li> <li>• Préservation de l'authenticité</li> <li>• Exploitation appropriée des matériaux et des techniques</li> <li>• Résolution de problèmes</li> <li>• Procédures d'entretien et réparation appropriées</li> <li>• Travail méthodique</li> <li>• Communication professionnelle avec le client</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> <li>• Consultation appropriée des personnes-ressources</li> <li>• Durabilité (pérennité) de l'objet</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement et outillage pour levage, manipulation, montage et assemblage</li> <li>• Règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature et caractéristiques de l'œuvre d'origine</li> <li>• État actuel et historique de l'œuvre</li> <li>• Milieu et règles applicables</li> <li>• Propriétés physiques et mécaniques des matériaux</li> <li>• Budget et échéancier du client</li> <li>• Matériaux et outillage disponibles</li> <li>• Emplacement de l'objet (intérieur, extérieur, exposé au soleil ou à la pluie, etc.)</li> <li>• Procédés anciens utilisés, s'il y a lieu</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur ou à l'extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier</li> <li>• Site</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> <li>• Travail avec différents matériaux et produits chimiques</li> <li>• Usage des outils et de l'équipement selon le métier (blessures physiques en raison de charges, de mouvements, etc.)</li> <li>• Stress (à la suite d'essais non concluants, de délais, d'exigences de résultat final)</li> <li>• Conditions de travail en atelier et sur un site</li> </ul>	

### TÂCHE 7 : Appliquer les techniques de restauration d'œuvres en métier d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>S'applique rarement au seuil d'entrée de la profession puisque cette fonction exige une expertise qui s'acquiert après des années d'expérience.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des techniques spécialisées en restauration</li> </ul> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Clients</li> <li>• Institutions ou instances municipales ou gouvernementales</li> <li>• Autres corps de métiers</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devis respecté</li> <li>• Qualité technique assurée</li> <li>• Intégrité respectée de l'objet, de l'œuvre ou de l'ouvrage</li> <li>• Intervention documentée</li> <li>• Durabilité (pérennité) de l'objet</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur</li> <li>• Qualité d'exécution</li> <li>• Sélection appropriée des matériaux</li> <li>• Maîtrise des différentes techniques de restauration</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Sous-traitants</li> <li>• Bureau d'expertise</li> <li>• Donneurs d'ouvrage (privés, professionnels, architectes ou designers, entrepreneurs, etc.)</li> <li>• Assistants</li> <li>• Collègues artisans, artisanes, artistes</li> <li>• Représentant d'un organisme spécialisé, s'il y a lieu (Centre de conservation du Québec, Institut canadien de conservation, etc.)</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan et devis</li> <li>• Documentation technique</li> <li>• Instructions</li> <li>• Historique de l'œuvre (matériaux utilisés, procédés de fabrication, produits utilisés, etc.)</li> <li>• Entente entre les acteurs ou les intervenants</li> <li>• Termes du contrat</li> <li>• Échéancier prévu</li> <li>• Plan de coordination des travaux</li> <li>• Normes et standards de pratique en restauration et conservation</li> <li>• Données techniques et architecturales</li> <li>• Données d'archives (photographies, contrats d'origine, archives d'un fonds, etc.)</li> <li>• Cahier des charges</li> <li>• Suivis d'intervention</li> <li>• Notes personnelles</li> <li>• Avis de spécialistes de la restauration et de la conservation</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits nouveaux et traditionnels pour les restaurations d'œuvres en métiers d'art</li> <li>• Technologies nouvelles et traditionnelles pour les restaurations d'œuvres en métiers d'art</li> <li>• Équipement et outillage propres à son métier d'art</li> <li>• Équipement et outillage pour levage, manipulation, montage et assemblage</li> <li>• Produits chimiques</li> <li>• Gants et autres accessoires prévus pour protéger l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage</li> <li>• Formations ou perfectionnement</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction et utilité de l'œuvre</li> <li>• Contexte et lien avec d'autres composantes, s'il y a lieu</li> <li>• Évolution des matériaux, des techniques et des pratiques architecturales</li> <li>• Conventions en matière de conservation et de restauration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne compréhension du milieu, des règles ainsi que des propriétés physiques et mécaniques des matériaux</li> <li>• Exploitation attentive des avis et des données d'expertise</li> <li>• Exploitation significative des matériaux et des techniques</li> <li>• Concertation avec l'autorité responsable</li> <li>• Exploitation appropriée des matériaux et des techniques</li> <li>• Analyse rigoureuse</li> <li>• Résolution de problèmes</li> <li>• Interprétation des données historiques, culturelles et sociales du bâtiment</li> <li>• Analyse complète de l'état de l'œuvre et de son environnement</li> <li>• Interaction efficace entre gens de différents métiers et avec des spécialistes scientifiques</li> <li>• Goût de la recherche</li> <li>• Sens de la méthode</li> <li>• Respect des règles de santé et de sécurité au travail</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction, si applicables</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur ou à l'extérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier</li> <li>• Site</li> <li>• En déplacement</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> <li>• Travail avec différents matériaux et produits chimiques</li> <li>• Usage des outils et équipement selon le métier (blessures physiques en raison de charges, de mouvements, etc.)</li> <li>• Stress (à la suite d'essais non concluants, délais, exigences de résultat final)</li> <li>• Conditions de travail en atelier et sur un site</li> </ul>	

### TÂCHE 8 : Assurer le financement de ses projets et de son atelier.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Mentors</li> <li>• Experts et consultants en tant que ressources professionnelles spécialisées en élaboration de plans d'affaires</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Institutions financières</li> <li>• Organismes de soutien aux travailleurs autonomes et aux petites entreprises</li> <li>• Bailleurs de fonds potentiels</li> <li>• Organismes d'appui</li> <li>• Organismes de diffusion</li> <li>• Formateurs</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditions des subventionnaires : SODEC, CALQ, CAC, CADC, etc.</li> <li>• Programmes d'aide gouvernementale</li> <li>• Plan d'affaires</li> <li>• Budget de projet ou de fonctionnement</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement pour le démarrage et pour le fonctionnement de l'atelier ainsi que pour la réalisation de projets</li> <li>• Financement permettant l'acquisition de l'équipement pour l'atelier</li> <li>• Financement d'un ou de projets particuliers</li> <li>• Santé financière permettant à l'artisan, artisane, artiste de vivre de sa production et de développer sa carrière</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des exigences des subventionnaires et des échéances</li> <li>• Qualité de la présentation (portfolio) pour des demandes d'aide ou de subventions (recherche, formation, expositions, etc.)</li> <li>• Qualité du plan d'affaires</li> <li>• Possibilité de disposer de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage normalement utilisés pour la production (caractéristiques, performances, possibilités, limites, coûts)</li> <li>• Utilisation des sources de référence pour évaluer le coût de l'équipement et de l'outillage</li> <li>• Évaluation juste du coût de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage requis</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédures et formulaires des banques (prêts), bourses, subventions, fondations, etc., et échéances</li> <li>• Prévission des revenus : vente des œuvres, honoraires d'expositions, de commissariat et de conférences, emploi, pige, dons, etc.</li> <li>• Prévission des dépenses pertinentes</li> <li>• Catalogues de prix des fournisseurs</li> <li>• Documentation technique sur la machinerie, l'équipement et l'outillage</li> <li>• Répertoire des fournisseurs – CRIQ</li> <li>• Formations</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études de marché, objectifs de carrière, plan d'affaires</li> <li>• Possibilité de partage dans l'utilisation d'ateliers, d'équipement et d'outillage pour la production</li> <li>• Données sur la situation de l'entreprise, s'il y a lieu (ventes, états financiers, clients, etc.)</li> <li>• Modèles de présentation</li> <li>• Exigences des prêteurs potentiels</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> <li>• Stress (exigences de préparation des demandes, délais de réponses, incertitude des réponses)</li> </ul>	

### TÂCHE 9 : Choisir et organiser le ou les lieux de production d'œuvres en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Formation obligatoire en santé et sécurité préalable selon le métier</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Collègues expérimentés</li> <li>• Techniciens spécialisés</li> <li>• Assistants</li> <li>• Agents immobiliers</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Local approprié pour la production</li> <li>• Aménagement fonctionnel de l'atelier</li> <li>• Machinerie, équipement et outillage appropriés au type de production, à son niveau de développement et à sa situation financière</li> <li>• Atelier répondant aux exigences environnementales ainsi que de santé et de sécurité</li> <li>• Possibilité de conciliation travail-famille</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du travail favorisant l'efficacité</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Colocataires et propriétaires des lieux</li> <li>• Personnel de santé et de sécurité du travail (CNESST) et de santé publique</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins et objectifs de production</li> <li>• Critères de choix : coûts, espace requis, etc.</li> <li>• Normes et règlements de santé et de sécurité</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mentorat</li> <li>• Visites d'ateliers</li> <li>• Organismes culturels offrant des locaux</li> <li>• Réseaux de collaborateurs</li> <li>• Équipement de protection individuelle</li> <li>• Fiche SIMDUT</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Métier exercé</li> <li>• Plan de carrière</li> <li>• Besoins</li> <li>• Budget</li> <li>• Situation géographique</li> <li>• Accessibilité et commodités pour les livraisons (p. ex. : quai de déchargement, ascenseur, etc.)</li> <li>• Machinerie</li> <li>• Réglementation municipale et provinciale</li> <li>• Marché visé</li> <li>• Possibilité d'utilisation d'ateliers collectifs</li> <li>• Possibilité d'achats progressifs de l'équipement requis</li> <li>• Normes de santé et de sécurité</li> <li>• Impacts environnementaux</li> <li>• Services requis à proximité</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix d'équipement permettant qualité du travail et coûts raisonnables</li> <li>• Utilisation sécuritaire des produits dangereux</li> <li>• Utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle et collective</li> <li>• Lieux conformes aux exigences de santé et de sécurité</li> </ul>
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> </ul>	

## TÂCHE 10 : Gérer la production de l'atelier et des ressources humaines.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>Pour la production globale de son atelier (annuelle, saisonnière, œuvres en exemplaire unique ou en multiples exemplaires, etc.)</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Apprentis</li> <li>• Stagiaires</li> <li>• Ressources professionnelles externes spécialisées en production ou en gestion des ressources humaines</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préviation des commandes et des projets</li> <li>• Échéanciers</li> <li>• Processus de production</li> <li>• Calendrier de production en rapport aux événements</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des tâches à réaliser</li> <li>• Évaluation des compétences requises</li> <li>• Liste des partenaires possibles</li> <li>• Liste des matériaux requis</li> <li>• Liste des équipements requis</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau du savoir-faire des ressources internes</li> <li>• Niveau d'équipement de l'atelier</li> <li>• Importance de l'espace physique occupé</li> <li>• Personnalité de l'artisan, artisane, artiste</li> <li>• Personnalité et compétences des ressources ou des collaborateurs</li> <li>• Aléas de la vie personnelle des ressources ou des collaborateurs</li> <li>• Utilisation de services professionnels spécialisés</li> <li>• Lois et règlements douaniers des différents pays concernés</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnel qualifié pour la production (personnel régulier ou occasionnel)</li> <li>• Disponibilité de ressources externes pour la sous-traitance</li> <li>• Conditions de travail au moins égales aux normes du travail</li> <li>• Formation continue des employés</li> <li>• Main-d'œuvre satisfaite et pérenne</li> <li>• Approvisionnement régulier et de qualité en matières premières et de biens consommables</li> <li>• Respect des calendriers de production</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des ressources humaines à l'emploi de l'artisan, artisane, artiste</li> <li>• Faible taux de roulement</li> <li>• Satisfaction des employés</li> <li>• Qualité de l'organisation du travail</li> <li>• Respect des calendriers de production</li> <li>• Qualité des relations de travail</li> <li>• Réseau de collaborateurs et de sous-traitants</li> <li>• Productivité satisfaisante</li> <li>• Respect des lois et des règlements</li> </ul>
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> </ul>	

## TÂCHE 11 : Assurer la gestion administrative et financière de ses projets et de son atelier.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel ou en équipe</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants (p. ex. : comptable ou technicien comptable)</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Dans certains cas, chef d'atelier</li> <li>• Organismes subventionnaires</li> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Clients</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Échéanciers, budgets, calendriers</li> <li>• Données comptables compilées régulièrement</li> <li>• Règlements reliés aux taxes et aux impôts</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Logiciels spécialisés</li> <li>• Formation ou perfectionnement</li> <li>• Incubateurs et accélérateurs d'entreprises</li> <li>• Conseillers en gestion</li> <li>• Pairs</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier de production en rapport aux événements</li> <li>• Engagements pris avec des clients</li> <li>• Demandes</li> <li>• Disponibilité des matériaux</li> </ul> <p>Où :</p> <p>Intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise des coûts de production</li> <li>• Diligence concernant les divers rapports administratifs, le paiement des comptes, la facturation, etc.</li> <li>• Optimisation des ressources et de la matière</li> <li>• Disponibilité des données nécessaires à la bonne gestion</li> <li>• Utilisation optimale des ressources (matérielles et humaines)</li> <li>• Entreprise rentable et pérenne</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon taux de productivité</li> <li>• Évaluation de la production et des ressources humaines, s'il y a lieu</li> <li>• Employés et fournisseurs payés à temps</li> <li>• Rapports aux instances gouvernementales à jour</li> <li>• Facturation régulière</li> <li>• Suivis continus des comptes recevables</li> <li>• Rapports financiers correspondant aux exigences des bailleurs de fonds</li> <li>• Inventaire maintenu à jour</li> </ul>
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> </ul>	

## TÂCHE 12 : Assurer la diffusion et la vente des œuvres en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel, en équipe et avec des intermédiaires</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes divers</li> <li>• Pour les ventes (p. ex. : boutiques, galeries, salons, événements, marchés de Noël, collectionneurs, etc.)</li> <li>• Pour la diffusion non commerciale (p. ex. : musées, centres d'artistes, centres d'exposition, centres culturels, revues culturelles)</li> <li>• Activités de diffusion et de vente des regroupements en métiers d'art, CMAQ et en région</li> <li>• Collaborateurs (p. ex. : agents, graphistes, photographes, différents spécialistes du marketing, de la rédaction, etc.)</li> <li>• Fournisseurs de services (p. ex. : fournisseurs de matériel d'emballage, compagnies de transport)</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Études de mise en marché</li> <li>• Écosystème en métiers d'art</li> <li>• Critères de sélection des organismes, lieux et événements</li> </ul> <p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Internet transactionnel</li> <li>• Réseaux sociaux</li> <li>• Infolettres</li> <li>• Publicité (traditionnelle ou numérique)</li> <li>• Relations publiques</li> <li>• Trousses d'exposants</li> <li>• Formation ou perfectionnement</li> <li>• Compagnies de transport</li> <li>• Rencontres (en présentiel ou à distance)</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tendances</li> <li>• Données du marché</li> <li>• Pratique personnelle</li> <li>• Innovations potentielles</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau</li> <li>• Atelier</li> <li>• Divers lieux de diffusion ou de vente</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien ou augmentation des ventes</li> <li>• Élargissement de la visibilité et de la reconnaissance</li> <li>• Fidélisation des publics</li> <li>• Atteinte de nouvelles clientèles ou de nouveaux publics</li> <li>• Reconnaissance de la marque</li> <li>• Reconnaissance de la signature artistique</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Service après-vente diligent</li> <li>• Suivi des commandes et des ventes</li> <li>• Réflexe client, c'est-à-dire empathie qui permet de comprendre ses intérêts et ses besoins</li> <li>• Maintien d'un réseau de collaborateurs et de partenaires</li> <li>• Adéquation entre les clientèles visées et les produits offerts</li> <li>• Création d'un intérêt lors des expositions grâce à une communication riche avec le public</li> <li>• Originalité des œuvres en lien avec la pratique personnelle</li> <li>• Réalisme des devis et des prévisions budgétaires</li> <li>• Rapport d'utilisation réaliste (suivi)</li> <li>• Disponibilité pour les médiations culturelles, les conférences, les ateliers, etc.</li> </ul>
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé et sécurité dans les lieux publics</li> </ul>	

## TÂCHE 13 : Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>Travail individuel, en équipe ou collectif</p> <p>Travail individuel :</p> <p>Pour une recherche et une production personnelle</p> <p>Travail individuel ou en équipe :</p> <p>Pour la création d'œuvres originales en exemplaires multiples destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>Travail collectif pour un projet de groupe :</p> <p>Pour la création d'œuvres originales en exemplaire unique destinées à une fonction utilitaire, décorative ou d'expression</p> <p>En interaction avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Associés dans l'atelier</li> <li>• Assistants, employés, sous-traitants</li> <li>• Collaborateurs et partenaires externes, soit autres artistes ou autres personnes</li> <li>• Lieux de diffusion et de vente</li> <li>• Agents</li> <li>• Collaborateurs spécialisés, sous-traitants (graphistes ou autres)</li> <li>• Vendeurs au détail</li> <li>• Pairs</li> <li>• Associations</li> <li>• Centres d'exposition</li> <li>• Galeries</li> <li>• Musées</li> <li>• Commissaires et conservateurs</li> </ul> <p>À partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix de carrière</li> <li>• Mission de l'entreprise</li> <li>• Études de marché</li> <li>• Études portant sur son domaine artistique (par ex. étude sur la situation économique)</li> <li>• Objectifs de vente et de carrière</li> <li>• Conditions des subventionnaires : SODEC, CALQ, CAC, CADC, etc.</li> <li>• Conditions des institutions, des centres d'exposition, des centres d'artistes, des musées, des organismes, etc.</li> <li>• Appels de dossiers</li> <li>• Concours (expositions, intégrations à l'architecture, salons)</li> <li>• Conditions des lieux et activités de formation ou de perfectionnement (p. ex : classes de maître, résidences d'artistes, etc.)</li> <li>• Recherches personnelles</li> <li>• Demandes de bourses et de subventions</li> </ul>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion des œuvres (expositions, sites, Internet, associations, etc.)</li> <li>• Vente et mise en marché des produits selon des techniques reconnues (La vente et la mise en marché sont de plus en plus confiées à des services spécialisés, p. ex. des boutiques, des vendeurs, etc., surtout lorsque la production est importante.)</li> <li>• Service après-vente reconnu</li> <li>• Proposition rédigée incluant : démarche artistique, curriculum vitæ, définition du projet, frais de subsistance, frais en matériaux, en équipement, pour l'atelier, etc., calendrier de production, budget prévisionnel, dossier visuel, portfolio numérique, rapport d'utilisation</li> </ul> <p>Exigences de réussite (qualités, attitudes, comportements attendus, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justesse du propos, en lien avec les œuvres</li> <li>• Capacité à archiver son travail de façon organisée (expositions individuelles, expositions collectives, prix et mentions, publications, réalisations, formations, etc.)</li> <li>• Qualité professionnelle de la prise de photos et de vidéos des œuvres</li> <li>• Classement logique des fiches, des informations, des photographies, etc.</li> <li>• Qualité de la présentation</li> <li>• Compétence à communiquer par écrit et oralement</li> <li>• Capacité à se remettre en question</li> <li>• Interprétation juste des droits d'auteur</li> <li>• Maintien constant d'un réseau de collaborateurs</li> <li>• Recherche constante des occasions de diffusion</li> <li>• Qualité des moyens employés pour la mise en marché et la vente des produits</li> <li>• Atteinte des objectifs de vente selon les canaux et les points de vente choisis</li> <li>• Canaux de vente appropriés à sa situation, à son produit et à ses objectifs de vente</li> <li>• Prix concurrentiels</li> <li>• Rentabilité</li> <li>• Archivage et documentation appropriés de ses travaux</li> </ul>

CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES DE RÉALISATION
<p>À l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Internet transactionnel</li> <li>• Tendances</li> <li>• Salons, boutiques-ateliers</li> <li>• Conditionnement de produits</li> <li>• Réseaux sociaux, marketing Web, etc.</li> <li>• Internet</li> <li>• Infolettres</li> <li>• Organismes culturels</li> <li>• Magazines d'art</li> <li>• Sites gouvernementaux</li> <li>• Bourses et subventions</li> <li>• Formation ou perfectionnement</li> <li>• Sources d'informations</li> <li>• Outils de rédaction conventionnels et numériques</li> <li>• Techniques et équipement vidéo et photographiques professionnels</li> <li>• Expertise de personnes externes, au besoin</li> </ul> <p>En tenant compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoires : régional, national et international</li> </ul> <p>Où :</p> <p>À l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salons, centres d'exposition, galeries, foires, musées, etc.</li> <li>• Ateliers, résidences d'artistes, classes de maître, conférences, etc.</li> <li>• Classes de maître, activités de formation, stages, résidences d'artistes, etc.</li> <li>• En ligne</li> <li>• En présentiel</li> <li>• En vidéoconférence</li> </ul>	
<p><i>Dans un contexte qui présente des risques liés à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail avec un poste informatique (posture, fatigue des yeux)</li> </ul>	

## 3.4 Définition des fonctions

L'exercice d'une profession comprend souvent des champs d'activité de travail particuliers avec des responsabilités spécifiques. Ces champs d'activité de travail correspondent aux « fonctions » de la profession. Une fonction est un ensemble de tâches liées entre elles et elle est définie par les résultats du travail.

La définition des fonctions peut servir de référence pour identifier des spécialités dans une profession ou pour repérer des fonctions communes.

FONCTIONS	TÂCHES
Recherche, conception et création	<p>Tâche 1 : Concevoir et créer des œuvres uniques en métiers d'art.</p> <p>Tâche 2 : Concevoir et créer des produits originaux pour une production d'œuvres en multiples exemplaires en métiers d'art.</p> <p>Tâche 3 : Analyser les tendances de consommation ainsi que les demandes des clients et du marché.</p>
Production d'œuvres	<p>Tâche 4 : Se procurer et préparer les matériaux, les outils et l'équipement.</p> <p>Tâche 5 : Réaliser l'œuvre en métiers d'art, en exemplaires uniques ou multiples.</p> <p>Tâche 9 : Choisir et organiser le ou les lieux de production d'œuvres en métiers d'art.</p> <p>Tâche 10 : Gérer la production de l'atelier et des ressources humaines.</p>
Réparation et restauration	<p>Tâche 6 : Appliquer les techniques de réparation d'œuvres en métiers d'art.</p> <p>Tâche 7 : Appliquer les techniques de restauration d'œuvres en métiers d'art.</p>
Diffusion non commerciale et commerciale	<p>Tâche 12 : Assurer la diffusion et la vente des produits et des œuvres en métiers d'art.</p>
Développement, administration et gestion	<p>Tâche 8 : Assurer le financement de ses projets et de son atelier.</p> <p>Tâche 11 : Assurer la gestion administrative et financière de ses projets et de son atelier.</p> <p>Tâche 13 : Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.</p>

# 4

## DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES

La collecte de données quantitatives sur chacune des tâches a été réalisée à l'aide d'un sondage dont les moyennes des résultats sont présentées dans le tableau de la page suivante. Ces données quantitatives concernent :

▶ L'occurrence de la tâche

L'occurrence de la tâche exprime le pourcentage de travailleuses et de travailleurs de la profession qui exercent cette tâche dans leur entreprise ou leur établissement.

Le total peut dépasser 100 % considérant que plusieurs tâches peuvent être exercées par une même personne et qu'il ne s'agit pas d'une répartition de pourcentages.

▶ Le temps de travail

Le temps de travail est exprimé en pourcentage et il est estimé pour chaque tâche selon une période significative. Cette période peut varier selon les professions.

▶ La difficulté de la tâche

La difficulté d'une tâche est établie par une évaluation du degré d'aisance ou d'effort tant du point de vue physique qu'intellectuel dans la réalisation de chaque tâche.

▶ L'importance de la tâche

L'importance de la tâche est établie par une évaluation du caractère prioritaire ou urgent de la tâche ou par son caractère essentiel ou obligatoire.

TÂCHES	OCCURRENCE (%)	TEMPS DE TRAVAIL (%)	DIFFICULTÉ 1 À 4 4 : TRÈS DIFFICILE	IMPORTANCE 1 À 4 4 : TRÈS IMPORTANTE
Tâche 1 : Concevoir et créer des œuvres uniques en métiers d'art.	48,0	48,0	48,0	48,0
Tâche 2 : Concevoir et créer des produits originaux pour une production d'œuvres en multiples exemplaires en métiers d'art.	65,0	65,0	65,0	65,0
Tâche 3 : Analyser les tendances de consommation ainsi que les demandes des clients et du marché.	45,0	45,0	45,0	45,0
Tâche 4 : Se procurer et préparer les matériaux, les outils et l'équipement.	60,0	60,0	60,0	60,0
Tâche 5 : Réaliser l'œuvre en métiers d'art, en exemplaires uniques ou multiples.	77,9	77,9	77,9	77,9
Tâche 9 : Choisir et organiser le ou les lieux de production d'œuvres en métiers d'art.	46,3	46,3	46,3	46,3
Tâche 10 : Gérer la production de l'atelier et des ressources humaines.	18,7	18,7	18,7	18,7
Tâche 6 : Appliquer les techniques de réparation d'œuvres en métiers d'art.	51,0	51,0	51,0	51,0
Tâche 7 : Appliquer les techniques de restauration d'œuvres en métiers d'art.	53,0	53,0	53,0	53,0
Tâche 12 : Assurer la diffusion et la vente des produits et des œuvres en métiers d'art.	51,0	51,0	51,0	51,0
Tâche 8 : Assurer le financement de ses projets et de son atelier.	53,0	53,0	53,0	53,0
Tâche 11 : Assurer la gestion administrative et financière de ses projets et de son atelier.	54,5	54,5	54,5	54,5
Tâche 13 : Assurer le développement de sa carrière en métiers d'art.	46,0	46,0	46,0	46,0

# 5

## CONNAISSANCES, HABILITÉS ET COMPORTEMENTS SOCIOAFFECTIFS NÉCESSAIRES

### 5.1 Connaissances

- ▶ Notions ou concepts propres aux sciences exactes et fondamentales :
  - Mathématiques de base, par exemple : calculs arithmétiques, géométrie, calculs reliés à la gestion, échelles, pourcentages, matériaux, conversion d'unités, etc.
  - Chimie et physique :
    - Matières
    - Matériaux, changement d'état, pesée, mélanges, compatibilité, composition, propriétés des matériaux, forces, cuisson
    - Acoustique (son, ondes sonores) pour la facture d'instruments de musique
  - Autres
  
- ▶ Notions ou concepts liés aux sciences appliquées et à la technologie :
  - Électricité et électronique : connaissances de base et spécifiques en lien avec l'usage des équipements, design
  - Mécanique hydraulique et pneumatique (connaissances de base et spécifiques) :
  - Équipements, machinerie, schémas, entretien préventif
  - Informatique et systèmes ordonnés :
    - Utilisation d'équipements, d'applications et de logiciels
    - Programmation
    - Création, production et conception assistées par ordinateur
  - Impression 3D, laser, etc.
  - Robotique pour certains métiers
  - Dessin et modélisation (technique d'art, croquis 2D, 3D, etc.)
  - Usinage pour certains métiers
  - Architecture
  
- ▶ Notions ou concepts propres aux sciences humaines :
  - Histoire : du Canada, du Québec
  - Histoire de l'art, des métiers d'art, de sa propre discipline et de disciplines connexes (par exemple histoire de la musique pour la connaissance des courants musicaux et des caractéristiques sonores et instrumentales propres à une époque ou à un style donné pour la facture d'instruments)
  - Géographie : environnement, gemmologie, provenance des matériaux, territoires des Premières Nations, etc.

- Sociologie : éthique et déontologie, spécificités culturelles
- Psychologie
- Communication et langues : en français, en anglais et autres langues
  - Lecture
  - Rédaction
  - Communication orale
- Impacts environnementaux

- ▶ Notions ou concepts liés à des champs d'application des sciences humaines
  - Travail social
  - Administration et gestion
  - Recherche (pour la création)

- ▶ Notions ou concepts propres aux arts

- ▶ Notions ou concepts liés à des dispositions légales :
  - Codes, lois, règlements
  - Prescriptions, responsabilités légales

## 5.2 Habiletés cognitives

- ▶ Prise de décision
- ▶ Raisonnement logique
- ▶ Conception de stratégies
- ▶ Résolution de problèmes
- ▶ Planification d'activités
- ▶ Évaluation de sa capacité à évaluer et à faire face aux risques du travail autonome et de la petite entreprise, dont l'insécurité financière

## 5.3 Habiletés motrices et kinesthésiques

- ▶ Manipulation (matériaux, produits, outils, instruments)
- ▶ Force et endurance
- ▶ Dextérité ou agilité
- ▶ Vitesse
- ▶ Coordination
- ▶ Réflexes
- ▶ Proprioception

## 5.4 Habiletés perceptives

- ▶ Vue
  - Identification des couleurs
  - Perception spatiale
- ▶ Audition
  - Identification des sons et des bruits
- ▶ Odorat
  - Identification des différents produits, arômes et odeurs
- ▶ Toucher
  - Reconnaissance d'un contact, de la pression, du chaud, du froid, des textures, etc.
- ▶ Goût
  - Perception du salé, du sucré, de l'acide et de l'amer

## 5.5 Comportements socioaffectifs

Les comportements socioaffectifs portent sur :

- ▶ le plan personnel :
  - identification de ses sentiments, émotions ou valeurs;
  - reconnaissance de ses intérêts pour des objets ou des événements;
- ▶ le plan interpersonnel :
  - ouverture aux autres;
  - adaptation aux personnes;
  - communication interpersonnelle;
  - leadership;
- ▶ l'éthique professionnelle :
  - respect de la personne;
  - confidentialité;
  - honnêteté et intégrité;
  - respect de la propriété intellectuelle;
  - respect des droits d'auteur;
  - respect des conditions de travail;
  - respect de la propriété;
  - respect du patrimoine;
- ▶ la santé et la sécurité :
  - prudence;
  - postures;
  - exemplarité.



# ANNEXE

## RISQUES POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST) D'ARTISANS, ARTISANES ET ARTISTES EN MÉTIERS D'ART

Catégories de risques :

- ▶ Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
- ▶ Risques physiques ou dangers d'ordre physique
- ▶ Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
- ▶ Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité
- ▶ Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial

N°	SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
1	<p><b>Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits utilisés pour la fabrication (colles, acides, etc.)</li> <li>• Produits de nettoyage et d'entretien</li> <li>• Gaz ou particules de matériaux</li> <li>• Peintures et solvants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allergie ou irritation respiratoire, ou les deux</li> <li>• Allergie ou irritation cutanée, ou les deux</li> <li>• Dermatoses de contact</li> <li>• Irritation des yeux</li> <li>• Brûlure chimique</li> <li>• Sécheresse de la peau</li> <li>• Toxicité pour le système reproducteur, d'autres organes et le fœtus</li> <li>• Cancer</li> <li>• Décès possible en cas d'ingestion ou d'inhalation</li> <li>• Somnolence et vertiges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et appliquer les directives reçues.</li> <li>• Connaître et appliquer le plan d'intervention ou le plan de soins de la personne.</li> <li>• Connaître et appliquer le protocole de l'unité de soins, s'il y a lieu.</li> <li>• Utiliser le dosage approprié pour les produits d'entretien.</li> <li>• Connaître la signification des pictogrammes du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).</li> <li>• Placarder des fiches SIMDUT aux endroits appropriés.</li> <li>• S'assurer que les fiches techniques, les fiches signalétiques des produits ainsi que les numéros de téléphone d'urgence sont à portée de main.</li> <li>• Lire l'étiquette du produit pour en connaître la dangerosité et pour pouvoir appliquer les premiers soins.</li> <li>• S'assurer de respecter le temps d'exposition recommandé à un produit; éviter l'exposition prolongée.</li> <li>• Connaître les premiers soins applicables à une exposition à un produit chimique.</li> </ul>

N°	SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
1			<ul style="list-style-type: none"><li>• Reconnaître les situations où le port de gants est requis (et type approprié).</li><li>• Reconnaître les situations où le port d'une protection respiratoire est requis (et type approprié).</li><li>• S'assurer d'une ventilation appropriée de l'atelier.</li><li>• Connaître et appliquer les règles du lavage des mains.</li><li>• S'assurer de la présence d'une douche oculaire, au besoin.</li><li>• Transporter et manutentionner les produits dangereux de façon appropriée.</li><li>• Avoir reçu une formation en premiers soins et une formation SIMDUT.</li><li>• S'assurer que l'équipement de protection individuelle (vêtements, gants, lunettes, bouchons d'oreilles, masques respiratoires, chaussures de sécurité, etc.) est conforme aux normes de sécurité CSA et se trouve à la disposition des travailleurs.</li><li>• Effectuer des tests d'étanchéité des masques respiratoires au charbon et autres.</li></ul>

N° SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
<p>2 <b>Risques physiques ou dangers d'ordre physique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choc électrique lors du branchement ou du débranchement d'équipement ou d'appareils électriques</li> <li>• Mauvaise isolation des circuits électriques</li> <li>• Équipement sous haute pression</li> <li>• Manipulation de pièces, d'outils ou d'équipement de haute température</li> <li>• Outils coupants</li> <li>• Chutes d'objets lourds</li> <li>• Écran d'ordinateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électrocution ou électrisation</li> <li>• Brûlure aux mains, aux doigts ou à d'autres parties du corps</li> <li>• Blessure ou coupures aux mains ou aux doigts</li> <li>• Blessure ou irritation des yeux ou de la peau</li> <li>• Perte de conscience</li> <li>• Blessure aux yeux par les rayons UV et les rayons des écrans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les travaux spécialisés, p. ex. en électricité, sont réalisés par du personnel qualifié.</li> <li>• S'assurer du bon état de l'équipement et des appareils électriques.</li> <li>• Connaître et appliquer les directives sur l'usage et l'entretien de l'équipement.</li> <li>• Connaître et appliquer le plan d'intervention ou le plan de soins de la personne.</li> <li>• Repérer les cordons électriques défectueux et demander leur remplacement.</li> <li>• Éviter les rallonges et raccords multiples.</li> <li>• Porter l'équipement de protection individuelle selon le type de travail et l'équipement (lunettes de sécurité, chaussures de travail adaptées, mitaines de four).</li> <li>• Connaître et appliquer le maniement sécuritaire de l'équipement ainsi que des appareils électriques et ceux sous pression.</li> </ul>

N° SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
<p>3 <b>Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Flexion du dos (avant ou latérale, ou les deux)</li> <li>• Élévation des bras au niveau ou au-dessus des épaules</li> <li>• Mouvements répétitifs (mains ou poignets)</li> <li>• Posture assise</li> <li>• Posture debout statique</li> <li>• Effort pour manutentionner ou déplacer des objets, des meubles, du matériel, de l'équipement, etc.</li> <li>• Posture assise pour le travail administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Douleur au dos et à la nuque</li> <li>• Entorse lombaire ou cervicale, ou les deux</li> <li>• Douleur aux membres supérieurs</li> <li>• Problème circulatoire aux membres inférieurs</li> <li>• Fatigue générale</li> <li>• Maux de tête</li> <li>• Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et appliquer les méthodes d'utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage.</li> <li>• Aménager l'aire de travail pour éviter les postures contraignantes.</li> <li>• Varier les postures pour éviter le statisme.</li> <li>• Reconnaître les postures contraignantes et en limiter la durée.</li> <li>• Utiliser des accessoires de manutention adaptés à la tâche à accomplir.</li> <li>• Porter des chaussures adaptées à la tâche à accomplir.</li> <li>• Connaître et adopter les principes d'une bonne hygiène posturale.</li> <li>• Ajuster le poste de travail administratif : chaise, bureau, éclairage, etc.</li> <li>• Choisir un banc, un fauteuil ou une chaise confortable et qui offre un support lombaire.</li> </ul>

N° SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
<p>4 <b>Risques liés à la sécurité ou dangers pour la sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fait de trébucher sur un objet ou un accessoire</li> <li>• Fait de glisser sur un objet ou un liquide</li> <li>• Chute</li> <li>• Chute d'objets ou de matériel</li> <li>• Utilisation d'outils tranchants</li> <li>• Manipulation de produits dangereux (inflammables, corrosifs, toxiques, exclusifs, etc.)</li> <li>• Produits non compatibles</li> <li>• Conduite automobile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contusion</li> <li>• Entorse</li> <li>• Foulure</li> <li>• Fracture</li> <li>• Lacération</li> <li>• Griffure</li> <li>• Blessure au dos et à la nuque</li> <li>• Blessure aux membres supérieurs</li> <li>• Blessure aux membres inférieurs</li> <li>• Stress</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter des chaussures fermées à semelles antidérapantes.</li> <li>• Repérer l'équipement ou le matériel défectueux et éviter de l'utiliser avant d'avoir corrigé la situation.</li> <li>• Connaître et appliquer les règles d'utilisation et de rangement sécuritaires de l'équipement et des outils.</li> <li>• Connaître et appliquer les règles d'utilisation sécuritaires d'un escabeau et d'un échafaudage.</li> <li>• Maintenir l'aire de travail dégagée et propre.</li> <li>• Sécuriser l'aire de travail.</li> <li>• Connaître et appliquer les mesures d'utilisation, d'entreposage et de déplacement sécuritaire des matières dangereuses.</li> <li>• Adapter sa conduite automobile aux conditions climatiques.</li> </ul>
N° SOURCES DE RISQUES	EFFETS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ	MOYENS DE PRÉVENTION
<p>5 <b>Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations avec les employés</li> <li>• Relations avec les clients</li> <li>• Relations avec les établissements et organismes de financement</li> <li>• Relations avec la famille ou les proches</li> <li>• Respect de ses droits et de ses obligations</li> <li>• Manque d'équilibre entre la vie familiale et personnelle (horaire de travail)</li> <li>• Instabilité des revenus</li> <li>• Périodes de travail intenses</li> <li>• Contraintes de temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fatigue générale</li> <li>• Stress</li> <li>• Maux de tête</li> <li>• Troubles digestifs</li> <li>• Perturbation du sommeil</li> <li>• Douleurs musculo-squelettiques</li> <li>• Tension psychologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître et appliquer les techniques de communication orale.</li> <li>• Reconnaître et régler les situations conflictuelles.</li> <li>• Connaître le cadre légal du travail autonome.</li> <li>• Reconnaître et signaler les situations problématiques.</li> <li>• Reconnaître ses limites physiques et psychologiques.</li> <li>• Adopter une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, loisirs, etc.).</li> <li>• Planifier ses activités professionnelles et personnelles sur des longues périodes et les adapter selon les besoins, etc.</li> <li>• Se doter d'un modèle d'affaires efficace.</li> <li>• Prendre ses pauses-repas dans un endroit prévu à cet effet (éviter de manger dans l'atelier).</li> </ul>



**COMPÉTENCE  
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE  
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

1450, City Councillors, bureau 700  
Montréal, Québec H3A 2E6

[www.competenceculture.ca](http://www.competenceculture.ca)  
[info@competenceculture.ca](mailto:info@competenceculture.ca)